

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2021/2022

Le fonds d'ouvrages de numismatique de la bibliothèque du musée de La Cour d'Or : un fonds ancien et précieux à valoriser



Mélinda BLAISE

Stage effectué du 3 janvier au 2 avril 2022

Bibliothèque du musée de La Cour d'Or, à Metz

Rapport de stage dirigé par

CLEMANG Françoise

Responsable de la bibliothèque



Dédicace

A Thanatos B., une créature d'un soutien incomparable et ce, même si elle n'a pas la moindre idée de ce qu'est la numismatique.

« *Collectionner, c'est être capable de vivre de son passé*¹ »
Albert Camus

¹ Albert CAMUS, *Le Mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, 1985, p. 101.

Remerciements

Je remercie tout d'abord ma famille pour m'avoir aidée lors de mes multiples déménagements et m'avoir soutenue tout au long de cette licence, en particulier Colette Blaise, Myriam Blaise et Laurent Blaise.

Merci à M. Yves Liébert pour avoir accepté d'être mon professeur encadrant et pour ses conseils.

Je remercie M. Philippe Brunella, directeur du musée, pour son accueil chaleureux.

Merci aux fantastiques documentalistes aussi bien pour m'avoir donné l'opportunité d'effectuer ce stage que pour leurs conseils et leur aide précieuse : Mme Françoise Clemang responsable de la bibliothèque et Mme Aurélie Thomas, documentaliste.

Merci à M. Bruno Jane, consultant en numismatique, pour sa disponibilité et son savoir sur le sujet.

Je remercie également Mme Maëlys Sinnig, assistante principale de conservation du patrimoine en charge des collections médiévales et d'histoire naturelle au musée, et Mme Anne Adrian, conservatrice du patrimoine et cheffe de service.

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble des collègues du musée et les stagiaires présentes avec moi durant mon stage, en particulier Ophélie, Laurine et Lauréane. Merci pour votre bonne humeur et votre humour !

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	8
1. La numismatique au sein de la bibliothèque	10
1.1. La bibliothèque du musée de La Cour d'Or	10
1.1.1. Du couvent Petits-Carmes au musée de La Cour d'Or.....	10
1.1.2. Les collections de la bibliothèque	11
1.1.3. La place du fonds de numismatique au sein de ces collections	12
1.1.4. Un fonds ancien ?	13
1.2. Les outils de travail de la bibliothèque ; entre continuité et renouveau	14
1.2.1. Un catalogage ancien : l'utilisation des fiches manuscrites	14
1.2.2. Les cahiers d'inventaire et les tampons ; des outils de travail anciens encore utilisés de nos jours.....	15
1.2.3. L'entrée dans l'ère numérique ; le logiciel Mobytext	16
2. Entretenir et conserver un fonds de numismatique	19
2.1. Catalogage des ouvrages.....	19
2.1.1. Création ex nihilo d'un thésaurus numismatique dans le logiciel Mobytext.	19
2.1.2. Un traitement différent selon le type d'ouvrage : monographie, revue et catalogue de vente.	20
2.1.3. Les limites d'un catalogage ancien	21
2.2. La question du désherbage des collections en bibliothèque de musée	22
2.2.1. Désherber, un intérêt pour une bibliothèque de musée ?	22
2.2.2. Un désherbage régulier des revues spécialisées	23
2.2.3. L'exemple du désherbage des catalogues de vente du fonds de numismatique..	24
2.3. La conservation du fonds ou l'occasion de réfléchir à des améliorations possibles	24
2.3.1. Un lieu de conservation adapté au fonds de numismatique ?	25
2.3.2. Conserver le fonds avec les moyens à ma disposition	25
2.3.3. Les aménagements de la future bibliothèque	27
3. Les méthodes de valorisation d'un fonds	29
3.1. Un fonds actuel, qui répond directement aux collections du musée et aux bibliothèques alentour.....	29
3.1.1. Le lien étroit entre la bibliothèque et le musée.....	29
3.1.2. Une bibliothèque intégrée dans un réseau messin	29
3.2. Des outils de médiation culturelle ?	29
3.2.1. L'importance des publications.....	30
3.2.2. Aller au contact de son public-cible.....	30
Conclusion.....	32
Références bibliographiques.....	33
Annexes	35

Table des tableaux

Tableau 1 : Plan de classement des collections	11
--	----

Introduction

« Collectionner, c'est être capable de vivre de son passé² ». Cette citation d'Albert Camus décrit à merveille ce qu'est la numismatique. En effet, cette « science qui traite de la description et de l'histoire des monnaies et des médailles³ » permet aux consultants en numismatiques et numismates de retracer certains événements historiques par le biais de l'iconographie. Plus précisément, l'étude des monnaies, médailles, jetons et méreaux⁴ est l'occasion de réfléchir à leur utilisation dans le passé et à leur symbolisme. Ces écrits peuvent prendre différentes formes, d'un article de périodique à un catalogue d'exposition en passant par le manuel scolaire. Un fonds d'ouvrages de numismatique se trouve à la bibliothèque du musée de La Cour d'Or.

Tout d'abord, la bibliothèque est un service intégré dans un des bâtiments affiliés au musée. On fait la distinction entre le musée, le centre de documentation et la bibliothèque. Chaque service a des collections qui lui sont propres. Le musée abrite plus de 300 000 œuvres, dont des stèles funéraires, des tableaux du XVIII^e siècle et des plafonds au bestiaire peints au XIII^e siècle. Pour ce qui est de la numismatique, le musée possède 80 000 objets, pièces de monnaie, médailles et papier monnaie confondus.

De son côté, la salle de documentation⁵ a plusieurs missions qui sont : la collecte, la conservation et la diffusion des informations sur les œuvres conservées dans les collections du musée. Le fonds de la documentation représente plus de 1 500 dossiers d'œuvre ; composés de documents de l'acquisition d'une œuvre jusqu'à son exposition dans l'enceinte du musée, ou dans un musée voisin, en passant par les rapports de restauration et les échanges de correspondance autour de l'œuvre. A cela s'ajoutent des dossiers documentaires généraux ; sur les artistes, les sites archéologiques, les types d'objets ou de techniques d'une œuvre, et des dossiers d'expositions.

En comparaison, les collections de la bibliothèque comportent plus de 15 000 ouvrages. Elles sont variées aussi bien du point de vue de leur sujet que du type d'ouvrage. Ce sont des monographies, des catalogues d'exposition, des tirés à part et des mélanges sur différents sujets tels que l'archéologie, les arts décoratifs, l'histoire et l'histoire naturelle. La bibliothèque est d'abord conçue pour un usage interne, à destination des collègues des différents services de la métropole de Metz, en particulier ceux travaillant au musée. Elle est ensuite ouverte au public, sur rendez-vous. Ce public se compose d'étudiants, de chercheurs et de partenaires hors de la Lorraine. Les bibliothécaires-documentalistes sont au nombre de deux : Françoise CLEMANG, responsable de la bibliothèque, et Aurélie THOMAS, documentaliste. Elles répondent aux demandes de leur public, en particulier par de l'aide à la recherche. De plus, elles s'occupent aussi des reproductions d'illustrations, pour illustrer une thèse, une exposition ou une revue. A ce sujet, Philippe BRUNELLA, directeur du musée de la Cour d'Or, a fait le choix de la gratuité des reproductions. Je montrerai dans ce rapport de stage que ce choix est un outil de médiation culturelle intéressant puisque les demandes de reproductions viennent

² *Ibid.*

³ Larousse en ligne, *Définition de numismatique*,

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/numismatique/55271>, (consulté le 18 février 2022).

⁴ Définition de Wikipédia : Sorte de « bon-pour », un signe de reconnaissance ou encore, un laissez-passer qui prend la forme la plus commune d'un jeton en métal, plus rarement d'une rondelle de cuir ou en parchemin.

⁵ Aussi appelé plus simplement « La Documentation ».

aussi bien de France que de l'étranger : d'Allemagne, du Luxembourg mais aussi de pays plus éloignés tels les Etats Unis.

Ce rapport de stage se concentrera plus particulièrement sur la numismatique au sein de la bibliothèque. Je commencerai par une rapide histoire de la bibliothèque du musée de La Cour d'Or, de sa création jusqu'à nos jours, puis je montrerai la place du fonds numismatique au sein des collections de la bibliothèque.

Ensuite, je m'intéresserai plus particulièrement au catalogage du fonds, sur le logiciel Mobytext, en explicitant l'utilisation de ce dernier. Un autre point qui me semblait primordial à aborder est la conservation du fonds, entres autres par un état des lieux des ouvrages⁶, des réparations effectuées et du désherbage.

Enfin, j'évoquerai la valorisation du fonds au sein de la bibliothèque, en particulier par des actions de médiation telle que la présentation d'ouvrages à l'occasion de colloques et les reproductions d'images.

⁶ L'« état des lieux des ouvrages » est ici le compte-rendu de la composition du fonds, leur état de conservation et le lieu d'origine de conservation.

1. La numismatique au sein de la bibliothèque

1.1. La bibliothèque du musée de La Cour d'Or

Pour accéder à la bibliothèque du musée, il suffit de prendre rendez-vous avec les documentalistes en explicitant les raisons de sa venue, que ce soit pour des recherches ou pour découvrir les collections. Après cette première étape, passez par l'entrée du musée⁷, dérivez par un couloir vous amenant jusqu'à la cour intérieure du bâtiment et, enfin, par la porte de la bibliothèque. Vous l'aurez compris, la bibliothèque scientifique est, du fait de sa localisation et de ses collections, étroitement liée au musée de La Cour d'Or. C'est un lieu chargé d'histoire qui oblige à prendre le temps de s'arrêter sur le passé de Metz et de son musée.

1.1.1. Du couvent Petits-Carmes au musée de La Cour d'Or

« La bibliothèque publique ouvre ses portes en 1811 dans l'ancienne chapelle des Petits-Carmes, soit 22 ans après les premières confiscations révolutionnaires⁸ ». Cette citation, tirée de l'ouvrage *Des musées de Metz au musée de la Cour d'Or*, résume très simplement les origines de la bibliothèque du musée. Tout d'abord, la période révolutionnaire est, par ses multiples confiscations de biens matériels et de bâtiments, le point d'origine du musée et de sa bibliothèque. En effet, l'un des bâtiments confisqués se trouve être le couvent des Petits-Carmes, l'actuelle entrée du musée de La Cour d'Or aujourd'hui. Avant de faire partie du musée, le couvent était une école et abritait un cabinet d'histoire naturelle ouvert en 1798. Elle ferme au début du XIX^{ème} siècle pour que s'installe, en 1811, la bibliothèque municipale. Par la suite, en 1817, Jacques Joseph Holandre est nommé conservateur de la collection d'histoire naturelle et demande que le cabinet retourne dans le couvent des Petits-Carmes, et fasse partie de la bibliothèque. La bibliothèque possède donc le noyau d'un futur musée et, surtout, les bibliothécaires s'occupent de la conservation de ces collections. Il n'est donc pas surprenant de lire qu'en 1839, lorsqu'est décidée la création d'un musée des Beaux-Arts dans les appartements⁹ du bibliothécaire, ce dernier démissionne et abandonne la conservation des collections d'histoire naturelle. Le musée ouvre ses portes le 19 mai 1840¹⁰ avec pour missions de favoriser l'éducation artistique et la conservation du patrimoine historique de la France. De 1840 à 1950, la bibliothèque et le musée cohabitent dans le même bâtiment et leurs fonds sont mélangés. La séparation définitive entre le musée et la bibliothèque municipale, qui déménage en 1977, permet une distinction claire entre la bibliothèque municipale et la bibliothèque scientifique. Ils travaillent aujourd'hui encore à l'histoire des collections en donnant une « vie sociale » aux objets du musées. C'est grâce à ces ressources précieuses que nous savons que la numismatique fait partie des collections dès le XVIII^{ème} siècle

⁷ L'entrée du musée est par la Chapelle des Petits-Carmes depuis juin 2018.

⁸ Julien Trapp et al., *Des musées de Metz au musée de La Cour d'Or*, Metz, Snoeck, 2018, p. 26.

⁹ A comprendre des appartements de fonction.

¹⁰ Pour en savoir plus sur l'histoire des musées de Metz, voir l'ouvrage : Julien Trapp et al., *Des musées de Metz au musée de La Cour d'Or*, Snoeck, Metz, 2018.

puisqu'en 1779, le chirurgien Antoine Louis offre aux autorités une série de dix médaillons sculptés des personnages les plus illustres de la ville¹¹.

Après cette brève histoire de la création de la bibliothèque de la Cour d'Or de Metz, et à celle du musée, je vais à présent évoquer les collections présentes à la bibliothèque.

1.1.2. Les collections de la bibliothèque

La bibliothèque du musée possède plus de 15 000 ouvrages. Ces derniers sont catégorisés par grands types de collection et identifiés à l'aide d'une pastille de couleur. Pour n'en donner que quelques-uns : bleu pour les Beaux-arts, rouge pour l'archéologie, vert pour l'histoire naturelle. Les collections sont regroupées dans trois pièces et suivent le plan de classement suivant :

Tableau 1 : Plan de classement des collections

SALLE 1 / Bureau des bibliothécaires – documentalistes
Archéologie/usuels (généralités, de la préhistoire à l'époque contemporaine)
Archéologie locale
Revue mis en réserve
Fonds Bibliothèque – Musée – Action culturelle
SALLE 2 / Salle de lecture
Histoire des religions
Mélanges
Sculpture, sculpture architectural et sculpture en Lorraine (généralités, de l'Antiquité jusqu'au XXe siècle)
Urbanisme
Architecture et architecture en Lorraine (généralités, de l'Antiquité jusqu'au XXe siècle)
Arts décoratifs/Objets d'art (généralités, enluminure, céramique, ivoire, verrerie, arts des métaux et orfèvrerie)
SALLE 3 / Salle des collections
Histoire de l'art (généralités, paysage et portrait, écoles italiennes/allemandes/françaises etc)
Peinture
Histoire régionale (Lorraine, Metz et autres villes)
Fonds précieux et ancien
Fonds numismatique

Chaque catégorie est précédée d'une section « Généralités », qui concerne les ouvrages pluridisciplinaires ou trans-chronologiques. A la fin de chaque collection, une section « Régionale » clôt le classement, à l'exception de celle de « l'Histoire Régionale » (salle 3), indépendante du fonds « Histoire » (salle 2). Ce plan de classement est marqué visuellement par une pastille colorée mais aussi par une côte différente en fonction de son fonds. Pour donner quelques exemples ; la cote d'un ouvrage sur l'histoire régionale de Metz se compose de la manière suivante :

¹¹ J. Trapp et al., *Des musées de Metz au musée de La Cour d'Or*, op. cit., p. 11.

HIST. REG. D3
Metz
Trois premières
lettres du nom de
l'auteur

Cette cote signifie que l'ouvrage porte sur l'histoire régionale de la ville de Metz, ce qui se traduit par le « D3 ». Un ouvrage sur la peinture, centré sur une école italienne du XVII^e siècle aura droit à la cote « PEINT A3d » et un autre sur l'architecture militaire en Lorraine sera en « ARCHI.G3 ». Le fait que la bibliothèque utilise sa propre classification et non de Dewey m'a surpris au début de mon stage. Je trouve qu'il est assez difficile à manier mais il fonctionne néanmoins pour les bibliothécaires-documentalistes. Ce choix s'explique par le fait que la responsable de la bibliothèque, Mme Françoise Clemang, est arrivée au musée en 1990 et a dû faire face à un plan de classement daté et qui ne suivait pas les normes bibliothéconomiques. Ce dernier utilisait l'ordre d'arrivée des ouvrages dans les collections, peu importe le sujet de l'ouvrage. Après un essai avec la classification Dewey, et des cotes à rallonge du fait de la spécificité des ouvrages, elle a décidé d'élaborer un plan de classement plus adapté aux collections.

En outre, ce plan de classement est mis à mal par la réalité du terrain, en particulier, le manque de place dû à l'accroissement des collections. Ainsi, lorsque l'on entre dans la bibliothèque, ce que l'on remarque immédiatement est que certains fonds auraient besoin d'un, voire de plusieurs meubles de rangement supplémentaires. Cet encombrement s'explique par des événements récents, en particulier par les derniers déplacements des collections pour permettre l'installation de bureaux supplémentaires, ce qui a permis l'arrivée de nouveaux agents dans l'organigramme du musée¹². Un futur désamiantage des locaux, prévu pour l'été 2022, oblige à de nouveaux bouleversements de l'espace et donc à un nouveau déplacement des collections de la bibliothèque, cette fois-ci dans des locaux plus spacieux.

Les collections de la bibliothèque sont soumises aux différents remaniements de la structure et les prochaines modifications du terrain pourront encore bouleverser le plan de classement durant les prochaines années. Je souhaite à présent mettre en avant la place du fonds de numismatique au sein de ces collections.

1.1.3. La place du fonds de numismatique au sein de ces collections

L'intérêt pour la numismatique à Metz est antérieur à la fondation de la bibliothèque et du musée puisque qu'elle fait partie des collections dès le XVIII^e siècle. Ce sont en tout 800 médailles, plus de 70 000 pièces de monnaies, 15 000 papiers-monnaie et plus de 600 jetons qui sont présents dans les collections du musée. Les monnaies sont ensuite réparties en fonction de leur époque, du lieu et du contexte de leur frappe. Ces pièces de monnaies sont grecques, romaines, celtiques, médiévales, de l'Ancien Régime et contemporaines, ainsi que des monnaies obsidionales¹³. On y trouve notamment un florin d'or municipal de Metz, un

¹² Annexe 1.

¹³ Créée lors des sièges.

denier médiéval, ainsi que des demi-Louis et des pièces de dix sols. Pour déterminer leur origine et suivre leur cheminement jusqu'à leur exposition dans les vitrines du musée, il est donc primordial de pouvoir s'appuyer sur des ouvrages. C'est ce que l'on appelle la « traçabilité d'une œuvre¹⁴ ». Le fonds de numismatique est varié, avec environ 450 œuvres. Il est composé d'actes de colloque, d'usuels, de catalogues et de mélanges¹⁵ sur les monnaies, les jetons, les médailles et les papiers-monnaie. Heureusement, les périodiques ont été catalogués précédemment. Tous les documents ne sont pas en langue française. Quelques-uns sont en italien, d'autres en anglais et j'ai pu cataloguer un ouvrage en néerlandais. Une grande partie est en allemand, voir en allemand gothique, ce qui a compliqué quelque peu le catalogage compte-tenu du fait que je ne parle pas allemand. Sur les 450 ouvrages du fonds, le plus ancien a été publié en 1720 ; la plupart date du XIXe et XXe siècle et plusieurs du XXIe siècle. En bref, le fonds de numismatique s'est constitué tout au long de la création du musée jusqu'à nos jours.

1.1.4. Un fonds ancien ?

La datation des ouvrages pose, *de facto*, la question de la désignation : peut-on parler de ce fonds comme d'un fonds ancien ? La charte des bibliothèques adoptée par le conseil supérieur des bibliothèques, le 7 novembre 1991, donne les définitions suivantes :

« Par document ancien, on entend tout document de plus de cent ans d'âge. Par document rare, on entend tout document qui ne se trouve dans aucune autre bibliothèque proche ou apparentée [...]. Le caractère précieux d'un document doit être, indépendamment de sa rareté, apprécié en fonction de sa valeur vénale, culturelle ou scientifique, en particulier pour les documents d'intérêt local ou ceux qui entrent dans la spécialité d'une bibliothèque spécialisée¹⁶ »

Un document ancien est donc un document vieux de plus d'un siècle. Le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques de 2010¹⁷ confirme cette définition et met en avant la fragilité d'ouvrages plus récents, du XIXe siècle voire du début du XXe siècle. En se basant sur ces définitions, j'ai donc considéré que le fonds de numismatique est un fonds ancien puisque la grande majorité du fonds est antérieure au XXe siècle. Ceci s'explique aisément par la pratique des premiers conservateurs qui avaient pour principe d'acheter une collection de numismatique et les ouvrages associés, en particulier au XIXe siècle. Grâce à cette pratique, le fonds de numismatique est l'un des plus conséquents en France en termes de nombre et de qualité d'ouvrages. Il est constitué de documents rares dont certains que la Bibliothèque nationale ne possède pas. J'ai pu relever, lors du catalogage, la présence de dédicaces d'auteurs, ce qui augmente d'autant plus la valeur d'un ouvrage. Par ailleurs, plusieurs

¹⁴ ADBS, « Document et musée : du discours sur l'œuvre à la médiation culturelle », *Documentaliste Sciences de l'information*, 2014, vol. 51, n° 2., p. 51.

¹⁵ Ces mélanges sont des monographies qui rassemblent des lettres, des extraits de mémoires, des notes de conférences ou des articles. Les textes peuvent provenir du même auteur ou s'intéresser à un même sujet. Ce sont souvent des ouvrages pour rendre hommage à une personne.

¹⁶ Association des Bibliothécaires de France, *Charte des bibliothèques*, <https://www.abf.asso.fr/6/46/190/ABF/charte-des-bibliotheques>, 7 novembre 1991, (consulté le 18 février 2022), p. 2.

¹⁷ Hélène RICHARD, *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques : quels nouveaux besoins ?*, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/56441-la-formation-aux-questions-patrimoniales-dans-les-bibliotheques>, 2013, (consulté le 18 février 2022).

ouvrages s'intéressent à la numismatique en région messine, mais ce nombre m'a semblé insuffisant pour qualifier le fonds comme étant local ou régional.

Finalement, bien qu'une partie ait déjà été cataloguée, elle semble dérisoire face à l'entière du fonds. Il est vrai que les revues ont été indexées dans le logiciel ainsi que quelques ouvrages récents mais la majeure partie ne l'est pas encore, ce qui est l'objectif principal de ce stage. Cela signifie que si une personne s'intéresse à la numismatique, il faut qu'elle explicite sa demande aux documentalistes qui effectueront la recherche pour elle et un compte rendu des ressources disponibles. Pour cataloguer un ouvrage ou pouvoir le retrouver à la suite d'une demande du public, les documentalistes-bibliothécaires ont plusieurs outils de travail à leur disposition.

1.2. Les outils de travail de la bibliothèque ; entre continuité et renouveau

« Septembre 2008 – Google avait dix ans, le Web une vingtaine, les bibliothèques étaient engagées dans l'informatisation depuis déjà quatre décennies¹⁸ ». Les outils des bibliothèques ne cessent de changer, modifiant notre manière de travailler et notre approche des outils bibliothéconomiques. C'est aussi le cas pour la bibliothèque du musée de La Cour d'Or. Dans les années 90, on utilisait encore des machines à écrire pour les fiches de catalogage. Puis le logiciel Mobytext est arrivé en 2006, obligeant à une informatisation des collections, qui s'est révélé être une étape difficile. En parallèle, d'autres outils continuent à être utilisés, à commencer par les tampons. Les outils de travail se trouvent ainsi entre la continuité de pratiques anciennes et leur renouveau.

1.2.1. Un catalogue ancien : l'utilisation des fiches manuscrites

Les outils de travail sont multiples et certains sont anciens, en particulier l'utilisation des fiches manuscrites qui présentent encore un intérêt aujourd'hui. En effet, tous les ouvrages des collections de la bibliothèque ne sont pas présents sur le logiciel. Pour être exacte, seul un tiers des fonds a été catalogué et indexé sur Mobytext. Cela représente environ 5 000 documents sur les 15 000 existants, au début de mon stage.

Cependant, s'ils n'ont pas été catalogués sur le logiciel, certains ont été catalogués sur des fiches manuscrites. Ces fiches d'inventaire sont rassemblées dans des casiers¹⁹. Sur la gauche, dans les casiers blancs, sont présents les fiches d'objets du musée. Ce sont plus particulièrement des dossiers d'œuvres, avec des photographies de peintures, de meubles, d'objets de faïence et de céramique associés à leur numéro d'inventaire. Il existe soixante casiers, ce qui représente donc plusieurs milliers de fiches manuscrites. A droite, dans les casiers bleus, sont rangées les fiches auteurs²⁰. Organisées par ordre alphabétique, ces notices bibliographiques informent sur le nom et prénom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et son année de publication. Si je prends l'exemple illustrée en annexe²¹ : Michel Antoine en est l'auteur, le titre de l'article est « L'Opéra de Nancy » et a été publié en 1965. La fiche a été dactylographiée. La bibliothèque n'utilise plus de machine à dactylographier depuis la fin des

¹⁸ Julien DIMERMAN, *Le bibliothécaire et ses outils : l'appropriation et les mutations de l'identité professionnelle au défi du numérique*, Université de Lyon, Lyon, 2019, 90 p., p. 11.

¹⁹ Annexe 2.1.

²⁰ Annexe 2.2.

²¹ Annexe 2.3.

années 80, ce qui signifie que ces fiches ont un intérêt historique puisqu'elles sont autant de preuves et d'exemples de la manière dont un ouvrage était catalogué auparavant.

Si la documentaliste-bibliothécaire ne crée plus de fiches manuscrites, lui préférant le logiciel de catalogage, elle utilise d'autres outils tout aussi anciens : les cahiers d'inventaire et les tampons, qui sont autant d'outils que j'ai aussi pu utiliser.

1.2.2. Les cahiers d'inventaire et les tampons ; des outils de travail anciens encore utilisés de nos jours

L'utilisation des cahiers d'inventaire remonte au début de l'installation de la bibliothèque. Cette pratique implique aussi une différence entre le numéro d'inventaire et le numéro de notice dans le logiciel. Pour que ce soit plus facile à comprendre, j'ai pris l'exemple de la monographie *La collection de potins au sanglier-enseigne de Moyenvic (Moselle)*²². Son numéro de notice est 5449 mais son numéro d'inventaire est 15.670. Encore de nos jours, ces cahiers d'inventaire sont conservés dans les bureaux et sont encore utilisés. La responsable de la bibliothèque continue cette pratique de recenser les ouvrages nouvellement acquis et ce, malgré l'arrivée des logiciels informatiques. Pour défendre cette pratique, que j'ai trouvée pour ma part surprenante, elle met en avant l'altération éventuelle de l'informatique²³ face à la permanence de ces livres. En combinant les deux, elle permet ainsi une double assurance pour le fonctionnement de la bibliothèque. De plus, garder ces cahiers d'inventaires permet de suivre les différentes acquisitions à travers le temps et de retracer une partie de l'histoire de la bibliothèque et du musée. Par exemple, les cahiers d'inventaire ne sont pas tenus de la même manière tout au long de leur utilisation. Certains cahiers montrent un inventaire thématique, d'autres un inventaire chronologique. Et tous ces inventaires ne sont pas en français, certains sont en allemand, ce qui rappelle l'histoire de la ville²⁴.

Cette histoire mouvementée de la ville se retrouve dans les différents tampons²⁵ utilisés dans les collections, en particulier dans le fonds de numismatique. Ainsi, nous pouvons remarquer la présence d'un tampon allemand « Museum der Stadt Metz » dans plusieurs ouvrages datant du XIXe siècle. D'autres tampons sont utilisés dont certains avec les armoiries de la ville alors que d'autres sont beaucoup plus simples, notant uniquement « Musées de Metz ». Enfin, l'un des tampons était accompagné d'un autre pour le numéro d'inventaire, ce qui est surprenant puisque j'ai écrit tous les numéros d'inventaire dans les ouvrages. En réalité, son utilisation a dû être rapidement arrêtée puisqu'il est limité à quatre chiffres, ce qui ne correspond plus à la réalité des collections.

Une autre preuve de l'ancienneté de ce fonds est la présence d'anciens numéros d'inventaire qui sont, en réalité, des cotes bibliothèques. En effet, plusieurs ouvrages comportent des

²² Rose BIGONI, *Monnaies gauloises ; la collection de potins au sanglier-enseigne de Moyenvic (Moselle)*, Milan, SilvanaEditoriale, 2021, 95 p.

²³ Rappelons à ce sujet l'incendie du centre de données d'OVHcloud à Strasbourg, dans la nuit du 9 au 10 mars 2021. Cet incendie a entièrement ravagé le datacenter SBG2 et a entraîné des arrêts de services publics et d'entreprises, en plus de la perte définitive de données. Pour en savoir plus sur ce sujet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Incendie_du_centre_de_donn%C3%A9es_d%27OVHcloud_%C3%A0_0_Strasbourg .

²⁴ Metz est annexée à l'empire allemand en 1871 et ne redevient française qu'en 1918. Elle subit une seconde annexion à l'Allemagne durant la Seconde Guerre Mondiale, de 1940 à 1944, avant de revenir à la France en novembre 1944. Voir à ce sujet : <https://metz.fr/decouvrir-partager/histoire.php> .

²⁵ Annexe 3.

numéros associés à des lettres de l'alphabet. Par exemple, « A 352 » pour *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*²⁶, « B 614 » pour *Monnaies de la République romaine*²⁷, mais aussi « B 617 » pour *Handwörterbuch der Münzkunde und ihrer Hilfswissenschaften*²⁸. Pour l'ouvrage d'Ernest Babelon, on peut noter la différence entre le numéro d'inventaire (Inv. II. 657) et la cote (B 614). Ces deux identifications donnent l'ordre d'arrivée dans l'inventaire et dans les collections de la série « B ». Ce qui signifie que les collections étaient organisées par ordre d'ancienneté et non par leur thème. Il est possible que la différence des lettres signifie que les collections étaient par ordre de grandeur, puisqu'ils étaient sur le même sujet, à savoir la numismatique, et que certains d'entre eux sont dans la même langue.

Le fonds de numismatique est donc un fonds hétéroclite même dans son acquisition puisque le fonds s'est constitué tout au long de la création du musée jusqu'à nos jours. Beaucoup de monographies sur la numismatique sont entrées dans les collections au XIXe siècle, mais le fonds est aussi composé d'ouvrages d'entre les deux guerres et enfin du XXIe siècle. Cet hétéroclisme oblige un catalogage différent pour les ouvrages les plus anciens puisque tous ne font pas mention du lieu d'édition, voire de la date d'édition, ni, et ce de manière plus attendue, d'un numéro d'ISBN. Enfin, il est possible de faire une étude du prix des ouvrages puisque certains ont le prix payé par le musée. Par exemple, dans *Gold coins of the World*, quelqu'un a noté que l'ouvrage a été acheté pour « 150 fr. en avril 1981, la michette de 500 g de pain valant 2, 90 F.²⁹ ». Je ne le ferais pas ici, pour rester concentrée sur notre sujet principal qui est le catalogage et la valorisation du fonds numismatique.

Après cette longue partie sur l'ancienneté du fonds et ses collections hétérogènes, je vais m'arrêter sur l'utilisation des logiciels informatiques, en particulier sur le logiciel utilisé par la bibliothèque ; le logiciel Mobytext.

1.2.3. L'entrée dans l'ère numérique ; le logiciel Mobytext

Tout d'abord, ce logiciel est utilisé par la bibliothèque depuis 2006 environ. Il est postérieur à l'utilisation du logiciel utilisé par le musée, Micromusée puisque ce dernier est introduit autour de 2003. Ces deux logiciels ont été créés et sont gérés par la même compagnie. On peut même dire que ces deux logiciels sont liés puisque lorsque l'on clique sur l'icône « Mobytext », il faut ensuite ouvrir une base ; Micromusée ou Mobytext. Après s'être identifié, on peut créer une notice bibliographique d'un ouvrage non répertorié dans la base ou créer un exemplaire d'un ouvrage répertorié. Ces deux procédés sont nécessaires pour notifier l'existence d'un ouvrage et pour connaître sa localisation exacte dans les collections. Un document possède un numéro de notice, dans l'ordre d'arrivée dans la base, et un numéro d'inventaire, dans l'ordre d'arrivée dans les collections. Le logiciel a de nombreux avantages dont le principal est la recherche documentaire³⁰. Les documentalistes-bibliothécaires peuvent retrouver un

²⁶ Louis-Phélicien-Joseph CAIGNART DE SAULCY, *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*, Metz, S. Lamort, 1841, 247 p.

²⁷ Ernest BABELON, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires.*, Paris, Rollin et Feuardent, 1885, vol. 2/1, 562 p.

²⁸ H. HALKE, *Handwörterbuch der Münzkunde und ihrer Hilfswissenschaften*, Berlin, Georg Reimer, 1909, 395 p.

²⁹ Robert FRIEDBERG, *Gold coins of the world*, 5e éd., New York, Coin and Currency Institute, 1976, 484 p., page de couverture.

³⁰ Annexe 4.1.

ouvrage en effectuant une recherche par le titre, l'auteur ou une recherche thématique. D'autres champs sont disponibles tels que la mention d'édition, les notes et l'indice systématique.

En revanche, le logiciel oblige à utiliser le plus de mots-matières³¹ possibles pour permettre d'affiner la recherche. Ainsi, le *Nouveau manuel complet de numismatique du Moyen Âge et moderne*³², un ouvrage de numismatique sur la monnaie médiévale, qui étudie aussi bien les monnaies royales que les monnaies épiscopales et féodales, devra posséder comme mots-clés³³ : numismatique – monnaie médiévale – monnaie royale – monnaie carolingienne – monnaie mérovingienne - monnaie épiscopale – monnaie féodale. Et puisque ce manuel s'intéresse aussi à la monnaie de l'Ancien Régime en faisant un tour d'horizon des différentes monnaies utilisées en Europe, il faut encore ajouter : Monnaies du Monde et les différents pays étudiés. On se rend bien compte, par cet exemple, de la lourdeur d'un tel catalogage et des améliorations possibles.

D'ailleurs, cette illustration montre la différenciation existante entre les points d'entrée « sujet-thème » et « lieu », à laquelle s'ajoutent « date » et « personne/collectivité ». Cette nouvelle organisation des mots-matières provient de la récente mise à jour du logiciel. En effet, auparavant, c'est la documentaliste qui avait dû mettre en place trois thésaurus : lieux – dates – sujets. Cette évolution provoque des dissonances au niveau de l'utilisation de ce « nouveau » logiciel en remettant en question la manière actuelle de cataloguer un ouvrage. Durant ce stage s'est ainsi posé la question de continuer à cataloguer en n'utilisant pas les catégories « lieux » et « dates », qui n'existaient pas à l'origine, ou en les utilisant. Des difficultés lors des recherches documentaires, provenant de cette nouvelle organisation des points d'entrée, nous oblige à rester au catalogage précédent. Cet épisode permet de mieux comprendre les obstacles à la transition bibliographique de manière plus globale.

Cette transition est censée permettre l'utilisation d'un logiciel de catalogage simplifié et donc une simplification des recherches documentaires. Cela implique des réformes de Rameau dont le changement pour la subdivision géographique³⁴ opérée depuis février 2022. Ce dernier met ainsi fin à une redondance de l'information des lieux. Le logiciel Mobytext n'utilise pas cette manière d'indexer puisque je peux mettre un nom de ville sans mettre obligatoirement le nom du pays correspondant et ce dernier n'est pas visible³⁵. Ces différences m'ont amené à me demander si une transition bibliographique a eu lieu dans la bibliothèque du musée ou non. Je pense que oui, puisqu'il est possible d'avoir un ouvrage en plusieurs exemplaires en une seule notice³⁶.

La bibliothèque du musée de La Cour d'Or est donc reliée à l'histoire du musée et de la ville de Metz. Soumises aux annexions successives et aux évolutions, les collections ont changé,

³¹ Ces mots-matières sont, dans ce travail, aussi appelés des « sujet-thèmes » pour respecter la désignation par le logiciel.

³² Anatole de BARTHELEMY, *Nouveau manuel complet de numismatique du moyen âge et moderne*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1853, 464 p.

³³ Annexe 4.2.

³⁴ *Réforme de Rameau : changement pour la subdivision géographique*, <https://www.transition-bibliographique.fr/2022-02-18-reforme-de-rameau-changement-pour-la-subdivision-geographique/>, 18 février 2022, (consulté le 25 février 2022).

³⁵ Il faut cliquer sur la fiche d'un lieu pour obtenir son terme générique, que ce soit sa région ou son pays.

³⁶ Annexe 4.3.

augmenté et se sont étendues dans les bâtiments voisins jusqu'à aujourd'hui. Le changement le plus frappant étant la délocalisation de la bibliothèque municipale, donnant une réelle existence à une bibliothèque scientifique. Même les outils utilisés par les bibliothécaires ont évolué, en particulier la manière de cataloguer un ouvrage n'est pas la même au XIXe siècle qu'en 2022. Ainsi, l'ère du numérique a aussi touché la bibliothèque, donnant la possibilité de s'intégrer à un réseau en utilisant les mêmes formats de catalogage et d'indexation. Cette unification ne s'est finalement pas faite puisque, comme nous avons pu le voir, ce n'est ni la classification décimale Dewey, ni le format UNIMARC, ni l'indexation Rameau qui est utilisé. Cela signifie que la bibliothèque du musée a donc développé sa propre manière de cataloguer et d'indexer un document, propre à son utilisation et à son public. Encore aujourd'hui, les logiciels ont des mises à jour régulières, ce qui peut signifier d'autres changements.

Après m'être intéressée à l'histoire de la bibliothèque et aux outils des documentalistes-bibliothécaires, je vais passer à l'entretien et la conservation du fonds numismatique.

2. Entretien et conserver un fonds de numismatique

2.1. Catalogage des ouvrages

Le catalogage est une étape fondamentale dans le circuit du livre dans une bibliothèque. Cataloguer et indexer permettent l'identification matérielle et celle de son contenu. Ce procédé permet, par la suite, d'effectuer des recherches documentaires et ainsi répondre aux besoins du public. Ce catalogage est réalisé en utilisant le logiciel Mobytext. Ce stage a été l'occasion de participer à la création d'un thésaurus sur la numismatique, en réfléchissant ensemble aux termes les plus appropriés pour décrire les ouvrages composant le fonds.

2.1.1. Création ex nihilo d'un thésaurus numismatique dans le logiciel Mobytext.

Avant le 12 janvier 2022, il n'existait pas de thésaurus spécifique à la numismatique. Il n'existait que cinq concepts, à savoir :

- Le franc
- Le jeton
- Le luigino³⁷
- La médaille
- La monnaie

Il était donc primordial de développer un thésaurus complet permettant de cataloguer le fonds de numismatique. Ce thésaurus n'est pas créé uniquement par les documentalistes mais résulte d'un partenariat avec Bruno Jane avec qui j'ai eu plusieurs réunions pour discuter des concepts à créer. La réunion principale s'est déroulée le 11 janvier 2022. Il a été décidé de répartir les ouvrages numismatiques en fonction de l'époque de la monnaie :

- Monnaie antique
- Monnaie médiévale
- Monnaie de l'Ancien Régime
- Monnaie contemporaine

Ces termes spécifiques sont eux-mêmes divisés et hiérarchisés en fonction du type de monnaie. Si je retrouve la monnaie épiscopale et la monnaie royale en monnaie médiévale et en monnaie de l'Ancien Régime, d'autres sont plus spécifiques. Par exemple, en monnaie antique, le choix a été de diviser les monnaies entre la monnaie grecque, gauloise/celte et romaine. Seul ce dernier thème a été redivisé entre la monnaie impériale, républicaine et provinciale. A l'inverse, la monnaie contemporaine est peu fournie puisqu'elle ne comprend qu'un terme spécifique : celui du franc. J'ai aussi créé la vedette matière « Monnaies du Monde » qui rassemble tous les ouvrages comparant les monnaies de différents pays. De même, ce modèle a été suivi pour indexer les ouvrages s'intéressant aux jetons. Nous faisons

³⁷ Un luigino, des luigini. Monnaies frappées dans certains Etats de la Péninsule italienne entre le XVIIe et le début du XVIIIe siècles.

la différence entre les jetons de compte, de présence, les jetons des maîtres-échevins³⁸ les jetons monétaires. De leur côté, les ouvrages sur les médailles sont rassemblés sous le concept unique de « médailles ». Les ouvrages sur les papiers-monnaie sont répartis entre les billets de nécessité et les billets.

Pour la création de ce nouveau thésaurus et la hiérarchisation de ses termes, j'ai été dans le logiciel Mobytext puis dans les données documentaires -> mot clé -> thésaurus mots clés et enfin « créer ». Le terme générique général est la numismatique. Au fil de la création des mots clés, il est possible d'ajouter un terme générique plus précis. Ainsi, la monnaie mérovingienne a comme terme générique « monnaie médiévale » qui a lui-même comme terme générique « monnaie » et ce dernier se trouve sous le terme « numismatique »³⁹.

Par la création de ce thésaurus, le fonds d'ouvrages a été catalogué à l'aide de termes spécifiques et précis, ce qui facilite la recherche documentaire. Je vais à présent montrer que le catalogage est différent selon le type d'ouvrage.

2.1.2. Un traitement différent selon le type d'ouvrage : monographie, revue et catalogue de vente.

Le fonds numismatique est diversifié par le type d'ouvrages présents. Cela oblige à un traitement différent sur le logiciel Mobytext. J'ai précédemment mis en avant le catalogage des monographies, en particulier l'importance des mots clés. Cette étape est primordiale et concerne tous les ouvrages du fonds. De la même manière, la différence entre numéro d'inventaire et numéro de notice se retrouve aussi pour les catalogues de vente. Ce type de catalogage ne correspond pas aux normes bibliothéconomiques puisque les compléments de titre ne sont pas utilisés. Ainsi, le titre et le sous-titre sont écrits dans la section du titre, donnant parfois un titre extrêmement long. De plus, la présence de planche ou d'illustrations n'est pas obligatoire, tout comme l'ISBN. Cela peut surprendre mais permet aussi un catalogage plus rapide des documents puisque je me suis concentrée uniquement sur le titre, le nom de l'auteur, l'édition, les matières-vedettes et l'indice systématique.

De la même manière, les périodiques ont droit à un catalogage simplifié. Les seuls champs obligatoires sont le titre et le type d'ouvrage⁴⁰. Cette simplification se poursuit lors de la création d'un périodique⁴¹. Les champs nécessaires sont le titre de la revue, le numéro de fascicule et sa date de parution. La notice bibliographique est obligatoire puisqu'elle permet de lier une parution à son périodique. Par la suite, on retrouve toutes les parutions en cliquant sur le titre d'un périodique.

De la même manière, la cote ne concerne pas tous les ouvrages. Les monographies en possèdent une et elle se présente de la manière suivante :

NUMISMATIQUE Trois premières lettres du nom de l'auteur

³⁸ Ces jetons pouvaient être utilisés comme monnaie, représentant alors un quart de denier. Ils sont, de plus, spécifiques à certaines villes dont celle de Metz.

³⁹ Annexe 5.

⁴⁰ Annexe 6.1.

⁴¹ Annexe 6.2.

De leur côté, les catalogues de vente ont aussi une cote. Lors de mon stage, la moitié des catalogues possédait déjà une cote et le reste non. J'ai donc dû ajouter les cotes avant de les ranger dans des boîtes d'archivage en fonction de l'année de vente aux enchères. Enfin, les périodiques n'ont pas de cotes apposées, et n'en auront pas, et sont rangés dans des boîtes d'archives.

Le fonds numismatique est un fonds diversifié par ses différents types d'ouvrages mais aussi par son ancienneté. Cette dernière se retrouve dans le catalogage utilisé par les bibliothécaires précédents, ce qui m'amène aux limites d'un catalogage ancien et aux difficultés que j'ai pu rencontrer.

2.1.3. Les limites d'un catalogage ancien

L'un des obstacles au catalogage des ouvrages est l'ancienneté de la bibliothèque et du musée. En effet, le bâtiment date de 1839 et les bibliothécaires du XIXe siècle ne cataloguent pas ni n'indexent comme on peut le faire aujourd'hui, ce qui implique des différences dans le traitement. Un exemple des plus frappants est l'utilisation par les bibliothécaires du XIXe et XXe siècle d'un même numéro d'inventaire lorsqu'ils font face à une série de documents. Cela pose à présent problème lors de la création d'une notice bibliographique puisque le logiciel Mobytext n'accepte pas qu'une fiche exemplaire possède le même numéro d'inventaire qu'une autre. Il faut donc, pour les bibliothécaires-documentalistes actuels, réfléchir et trouver une autre manière d'inventorier ces livres anciens. Par exemple, le *Traité de numismatique du Moyen Âge*⁴² est une monographie en trois tomes référencés avec le même numéro d'inventaire. Pire même, le même numéro d'inventaire se retrouve dans un autre traité du même auteur ; *Traité de numismatique moderne et contemporaine*. J'ai donc décidé, en accord avec ma tutrice de stage, de ne faire qu'une notice bibliographique et une seule fiche d'exemplaire pour ces cinq monographies, en les décrivant en notes. Une autre solution est d'ajouter une numérotation à cette série. En reprenant le même exemple, la numérotation aurait été la suivante : « 243.1, 243.2, 243.3... ». Mais il aurait fallu reporter ces numéros dans le cahier d'inventaire correspondant à l'entrée des ouvrages ce qui pose ici un problème matériel : il n'y a pas la place pour noter la présence de ces cinq tomes, leur numérotation et leur entrée dans les collections. Ceci est l'une des limites imposées par un catalogage ancien et par la volonté de continuer d'utiliser les cahiers d'inventaire. Il est évident qu'un bibliothécaire du XIXe siècle n'avait pas à tenir compte d'un éventuel catalogage sur un logiciel informatique mais cela est un facteur à prendre en compte pour un bibliothécaire du XXIe siècle.

Un autre obstacle au catalogage relève, cette fois, uniquement de l'erreur humaine. En effet, j'ai été confrontée à plusieurs reprises à des doublons signalés par le logiciel, empêchant la création d'une fiche exemplaire. Cet accroc provient du catalogage d'un fonds voisin dont le catalogueur a catalogué des monographies ne possédant pas de numéro d'inventaire et a fait le choix de prendre celui créé par le logiciel. En étudiant le doublon signalé, je me suis rendu compte qu'il ne possédait pas de numéro d'inventaire. La seule erreur a été de ne pas en informer la documentaliste ni de le reporter dans les cahiers d'inventaire, provoquant ainsi des doublons pourtant facilement évitables. Bien sûr, cet obstacle n'est pas infranchissable, il

⁴² Arthur ENGEL, *Traité de numismatique du moyen âge*, Paris, Ernest Leroux, 1891, 352 p.

suffit de retrouver l'ouvrage possédant le numéro d'inventaire doublon, et ici de reprendre la numérotation des tomes précédents. Il n'empêche que plus les collections de la bibliothèque sont cataloguées et plus sont révélés des doublons existants. Cette recherche est chronophage et résulte de ce que je pense relever d'une méconnaissance des règles de catalogage de la part des bénévoles.

En effet, plusieurs livres ont présenté ce problème, tous provenant de deux fonds : Archeo D2 Grèce et Hist. Gén. D3 Metz. Ce qui signifie qu'il est fort probable qu'il existe d'autres doublons dans les ouvrages déjà catalogués. Cette erreur humaine résulte de la méconnaissance des pratiques ultérieures de catalogage et des plans de classement. En particulier face à des numéros d'inventaire qui donnaient le numéro du cahier, parfois en allemand. Ainsi, les mentions « Bücher, III, 220 » et « Inv. II. 380 » sont parfois retranscrits avec les numéros d'inventaire « 220 » et « 380 ».

Face à la présence de ces doublons, j'en conclus que les pratiques antérieures des bibliothécaires sont difficilement compréhensibles pour le public et en particulier un public de non-bibliothécaires. Il est probable qu'il soit aussi difficile de comprendre la pratique actuelle d'utiliser un numéro d'inventaire pour cataloguer un document. Ceci expliquerait pourquoi certains ouvrages ont eu droit à des numéros créés par le logiciel informatique sans que le catalogueur juge important de le répertorier dans les cahiers d'inventaire ou d'en tenir informés les documentalistes. Le seul conseil auquel je puisse penser, pour éviter de créer de nouveaux doublons, serait de privilégier le catalogage par des bibliothécaires-documentalistes ou des étudiants bibliothécaires-documentalistes connaissent les mêmes codes bibliothéconomiques. Dans le cas d'un catalogage par une personne extérieure, il faudrait s'appuyer sur le passé de la bibliothèque et ses différentes manières de cataloguer des ouvrages.

Cataloguer le fonds de numismatique, en créant un nouveau thésaurus et en me confrontant à ses limites, a été l'occasion de m'interroger sur le désherbage des collections en bibliothèque de musée.

2.2. La question du désherbage des collections en bibliothèque de musée

Les collections en bibliothèque de musée sont elles aussi concernées par cette étape dans la vie d'un document. En effet, avec plus de 15 000 ouvrages et des ajouts chaque année, par achat ou par donation, la bibliothèque est confrontée au manque de place et a besoin d'actualiser ses collections. Le protocole de désherbage diffère en fonction du type de document.

2.2.1. Désherber, un intérêt pour une bibliothèque de musée ?

Cataloguer un fonds aussi conséquent m'a obligé à poser la question des bienfaits du désherbage. Je m'étais auparavant interrogée sur l'ancienneté du fonds et son appellation ou non de fonds ancien, de fonds local ou patrimonial. Le fonds numismatique peut être considéré comme un fonds ancien mais non patrimonial au vu des ouvrages dont il est composé. L'appellation de fonds ancien empêche, de facto, son désherbage. Et c'est ce qui explique la présence de certains ouvrages anciens en mauvais état, en double voir triple exemplaire. Ces

derniers présentent un intérêt historique et ne sont donc pas soumis au désherbage. Ils ont droit à une conservation particulière, comme je le montrerai par la suite.

Mais la particularité du fonds, le fait qu'il soit composé aussi bien de monographies que de périodiques et de catalogues de vente, permet tout de même un certain traitement. En particulier, j'ai pu participer au désherbage d'une donation. Mr Edgar Wendling, professeur de Chimie à l'Université de Metz a donné une trentaine d'ouvrages à la bibliothèque, dont des mémoires d'étudiants sur le sujet de la numismatique et des photocopiés d'ouvrages. Sur ces trente documents, trois livrets et deux photocopiés ont été désherbés puisqu'ils ne présentaient aucun intérêt pour la bibliothèque et qu'elle possède un des ouvrages. De la même manière, j'ai désherbé les catalogues de ventes en éliminant ceux jugés inintéressants pour le musée et en valorisant d'autres, dont certaines pièces de monnaie présentes dans les collections se retrouvent dans ces catalogues. De la même manière, les ouvrages jugés inutiles, tels des catalogues d'exposition d'artistes extérieurs à la région ou des livrets de petits artistes peuvent être désherbés et envoyés au pilon puisqu'ils ne présentent pas ou peu d'intérêt pour le public.

Ainsi, l'intérêt d'un désherbage semble évident puisqu'il permet de récupérer de la place pour d'autres ouvrages plus pertinents. Avant d'étudier le désherbage des catalogues de vente, qui font partis du fonds numismatique, je vais m'arrêter sur le traitement des périodiques.

2.2.2. Un désherbage régulier des revues spécialisées

La bibliothèque du musée est abonnée à une trentaine de périodiques sur les thèmes des beaux-arts, de l'histoire régionale et de l'archéologie. A raison d'un désherbage tous les cinq ans de ces abonnements mensuels et hebdomadaires, je me suis rapidement rendu compte du nombre important que représente ces périodiques. Ils sont rangés dans des casiers de présentation, ce qui implique une limite de place disponible. On ne peut pas les pilonner puisqu'il arrive que les équipes du musée aient besoin d'accéder à d'anciens numéros de revues spécialisées⁴³. J'ai été surprise du nombre de ces boîtes d'archives qui occupent tout un mur de la bibliothèque⁴⁴.

Malgré le stockage dans le couloir adjacent, où se trouvent les notices dactylographiées, le manque de place est criant. D'autant plus qu'un réaménagement de l'espace du musée pousse la bibliothèque et ses collections à l'étage supérieur. Il se trouve que durant mon stage, le versement aux archives municipales a été remis en question, en soulignant la non-viabilité de ce choix sur le long terme. En effet, il a été décidé de verser les périodiques du musée aux archives depuis une dizaine d'années, ce qui représente à présent quasiment 30% du fonds des archives. Il est donc primordial de réfléchir à la nécessité et l'utilité des abonnements papiers. J'ai créé un fichier Excel à ce sujet en étudiant les abonnements numériques à disposition. Ici se pose la question du budget, pour laquelle je ne saurai répondre mais qui peut remettre ce choix en doute. En revanche, l'existence des archives ouvertes⁴⁵ permettrait de pilonner plus aisément les périodiques et de libérer les archives municipales.

Le désherbage des périodiques ne concerne certes pas le fonds numismatique mais est l'un des désherbages auquel j'ai pu participer et qui met en lumière le circuit des collections de la bibliothèque. A présent, je vais évoquer plus en détails le désherbage des catalogues de vente qui font partie du fonds de numismatique.

⁴³ Ces revues sont très utiles lors de l'écriture d'articles scientifiques.

⁴⁴ Annexe 7.

⁴⁵ Pour n'en citer que deux : Persée et OpenEdition Journals.

2.2.3. L'exemple du désherbage des catalogues de vente du fonds de numismatique

Les catalogues de vente font partie du fonds de numismatique puisqu'ils concernent uniquement les ventes aux enchères de pièces de monnaies, médailles et jetons. Je ne crois pas que ce fonds ait déjà été désherbé depuis sa création, il s'agit d'une étape importante et très intéressante à laquelle j'ai participé.

J'ai effectué ce désherbage avec l'aide de Bruno Jane, le 25 janvier. Ces catalogues étaient à l'origine rangés dans des boîtes d'archives et se situaient au-dessus de la bibliothèque. Ils étaient donc facilement oubliés et mis de côté, ce qui est dommage au vu du fonds. Nous n'avons pas utilisé la méthode IOUPI⁴⁶ (Incorrect, Ordinaire, Usé, Périmé, Inadéquat) pour se concentrer uniquement sur l'intérêt de l'ouvrage. Est-ce qu'il présente des pièces qui se trouvent actuellement dans les collections du musée ou des pièces intéressantes pour le musée mais perdues ou que le musée n'a pas encore réussi à acquérir ? Ces catalogues permettent avant tout une traçabilité des œuvres et c'est en cela qu'ils sont précieux.

Le désherbage a été assez rapide ; une heure et quart pour trier 158 ouvrages. Seuls 49 de ce fonds ont été sauvegardés et catalogués par mes soins avant d'être réintégrés dans le fonds de numismatique. Seul 31% du fonds a été jugé digne d'être conservé. Le reste est pilonné et mis au recyclage papier. Sur ces 111 catalogues mis au pilon, 41 ont un numéro d'inventaire, ce qui signifie qu'il faut ajouter une étape intermédiaire : rayer dans les cahiers d'inventaire leurs titres et annoter « sorti d'inventaire ».

Ces désherbages montrent tout l'enjeu de cette étape primordiale pour conserver la qualité d'un fonds. La quantité n'est pas un gage de qualité. Les collections de la bibliothèque ont donc besoin d'être désherbées de manière régulière, ce qui donne l'occasion pour les bibliothécaires d'observer leurs fonds de manière critique. De même, il semble clair avec l'exemple des périodiques qu'il ne faut pas hésiter à pilonner, en particulier lorsque l'on a à sa disposition des ressources numériques telles que les archives ouvertes. Comme j'ai pu le montrer, le désherbage est aussi l'occasion de redécouvrir des ouvrages précieux et de repenser à la manière de les valoriser. Ainsi, les catalogues sont à présent rangés par ordre chronologique des ventes aux enchères, certes toujours dans des boîtes d'archives.

Une fois que le fonds de numismatique a été désherbé, et catalogué, il est à présent temps d'évoquer sa conservation et plus particulièrement son ancien lieu de conservation et celui où il se trouve actuellement.

2.3. La conservation du fonds ou l'occasion de réfléchir à des améliorations possibles

Le fonds ancien et précieux de la numismatique oblige à réfléchir à la question de sa conservation et en particulier à son lieu de stockage. Au vu de l'état de certains ouvrages, il a aussi fallu penser aux réparations possibles à mon échelle ainsi qu'à quelques améliorations.

⁴⁶ Stéphanie DAVID, *Désherber en bibliothèque*, <https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/desherbages>, 2017, (consulté le 4 mars 2022).

2.3.1. Un lieu de conservation adapté au fonds de numismatique ?

Lorsque je suis arrivée sur mon lieu de stage, le fonds de numismatique se trouvait à l'étage, dans le bâtiment adjacent à celui de la bibliothèque. Ces livres étaient dans un meuble bibliothèque dans un couloir⁴⁷, donc dans un lieu de passage, en accès direct. L'avantage de cette localisation est que le fonds était proche du bureau du consultant en numismatique. Cependant, s'ils étaient rangés par ordre alphabétique, j'ai de suite constaté que certains livres étaient en mauvais état, beaucoup étaient poussiéreux, et les plus petits avaient été poussés derrière les autres et oubliés. Une grande partie des catalogues de vente se trouvait dans des cartons d'archivage, au-dessus du meuble, mais plusieurs dizaines étaient rangés sur les étagères, mélangés aux livres et livrets. Enfin, les périodiques et la plupart des tirés à part étaient dans les cartons⁴⁸. Le fonds ne peut retourner dans son lieu de conservation d'origine puisque le meuble présente quelques signes de faiblesse. En particulier, le haut du meuble semble s'affaisser sous le poids des boîtes d'archives. Je l'ai donc déménagé jusqu'à la mezzanine, où mon bureau se trouvait. J'ai nettoyé les meubles à ma disposition avant de les ranger par ordre alphabétique. L'illustration présente le lieu de conservation actuel⁴⁹. Les meubles sont en bon état. On peut cependant regretter le fait qu'ils ne soient pas rassemblés contre un seul mur mais contre deux murs opposés. Cependant, des travaux de désamiantage vont débiter cet été, ce qui signifie que les livres seront à nouveau déplacés dans de nouveaux locaux, à l'étage.

La dernière illustration présente le fonds organisé ainsi que les pochettes de conservation, très utiles pour conserver les ouvrages les plus endommagés et/ou fragiles. Ceci me permet de parler, à présent, de la conservation du fonds et en particulier de ses réparations avec les moyens qui étaient à ma disposition.

2.3.2. Conserver le fonds avec les moyens à ma disposition

En effet, certains ouvrages du fonds étaient en mauvais état, notamment les ouvrages datant de la deuxième moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Des couvertures qui se décollent, des pages volantes, la tranche qui part en lambeaux ou dont le cuir a bien besoin d'être ciré... Autant de problématiques auxquelles j'ai dû faire face pour assurer la conservation du fonds.

Une fois les ouvrages relocalisés dans leur nouveau lieu de conservation, j'ai pu m'atteler à leur catalogage. J'ai ainsi pu les manipuler, ce qui m'a permis de relever le fait que certains étaient endommagés. Ces réparations ont pu être faites sur place. La bibliothèque a une petite boîte à outils⁵⁰ à sa disposition : des rouleaux de film de protection de différentes tailles, des chiffons secs pour épousseter, des pochettes de conservation et une paire de ciseaux.

Les rouleaux de film de protection servent aussi bien pour protéger les cotes qu'une page déchirée. La photographie du livret⁵¹ montre l'état dans lequel se trouvait une partie du fonds

⁴⁷ Annexe 8.1.

⁴⁸ Annexe 8.2.

⁴⁹ Annexe 9.

⁵⁰ Annexe 10.1.

⁵¹ Annexe 10.2.

de numismatique. Le défaut du film est qu'il nécessite une grande précision pour respecter au maximum la structure de l'ouvrage, au risque que des pages dépassent de l'ensemble, ce qui les fragiliserait. Les pochettes de conservation sont un allié tout aussi précieux. Elles permettent de protéger les livres, certains ayant l'entièreté de la tranche voire de la couverture qui s'effrite. Cet outil m'a permis de régler le problème des ouvrages les plus petits qui finissaient oubliés derrière d'autres ouvrages plus imposants.

Je n'ai pas utilisé de gants lors de la manipulation des ouvrages. Cette pratique n'est pas obligatoire, même si le rapport de stage d'Anaïs Hayart est catégorique sur le sujet : « A cela s'ajoutent bien entendu, des gants en nitrile afin que la transpiration, acide, n'altère pas le papier pendant ces manipulations⁵² ». En réalité, si on se réfère à l'Institut de conservation canadien, l'utilisation de gants dépend de la situation et de l'objet :

« Dans certaines situations, cependant, les gants diminuent la sensibilité tactile et ne sont donc pas recommandés. Le risque d'endommager un objet à cause d'une réduction de la sensibilité tactile ou d'une prise moins solide doit être soupesé par rapport à celui de contaminer l'objet par les huiles et les sels naturels des mains nues⁵³ »

En résumé, tout dépend du type de matériau que l'on va manipuler et de son état de conservation. A la bibliothèque, les documentalistes n'utilisent pas de gants pour éviter de perdre en sensibilité. Dans le cas des ouvrages du fonds de numismatique, je n'ai pas utilisé de gants, choix que je ne regrette pas. En effet, dans le cas des ouvrages les plus endommagés, le port de gants aurait été, à mon sens, une barrière supplémentaire lors de la manipulation délicate du livre. De plus, l'apport de sels et d'huiles, présents naturellement sur l'épiderme, ne le sont pas dans une proportion suffisante pour endommager les ouvrages. Et j'étais l'une des rares personnes à travailler sur ce fonds, ce qui limite donc les risques d'altération. Afin de mener à bien ma mission, il fallait que je puisse toucher pour me rendre compte de la fragilité des pages. D'ailleurs, lors de l'époussetage du fonds, j'ai pu remarquer des tâches dans plusieurs ouvrages. J'ai d'abord pensé à des moisissures mais ce sont, après échanges avec la régisseuse des collections du musée, très probablement des traces de détérioration naturelle⁵⁴ du papier.

En définitive, la conservation des ouvrages est une problématique délicate à traiter. Elle doit obligatoirement se fonder sur les outils mis à disposition. Cette conservation est primordiale pour garder le fonds de numismatique le plus longtemps et dans le meilleur état possibles. Ce que je peux conseiller à la structure, à ce sujet, serait de prévoir des temps définis dans l'année consacrés à l'époussetage des étagères et des ouvrages. Ceci permettrait d'éviter que la poussière n'altère la qualité des collections conservées. Heureusement, de nouveaux locaux seront bientôt mis à disposition de la bibliothèque. Ces changements seront l'occasion de mettre en avant des aménagements qui faciliteraient le travail au quotidien et permettrait une conservation optimale des collections.

⁵² Anaïs HAYART, *La valorisation du fonds ancien de la bibliothèque du Musée National Adrien Dubouché de Limoges*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Limoges, 2014, 48 p. p.17.

⁵³ Voir à ce sujet : <https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/conservation-preventive/lignes-directrices-collections/manipulation-objets-patrimoniaux.html#a14>.

⁵⁴ A comprendre : des taches d'humidité et jaunissement du papier.

2.3.3. Les aménagements de la future bibliothèque

J'ai assisté à plusieurs réunions pour le pavillon de la Biodiversité. Les travaux prévoient la réorganisation de l'espace, en particulier pour la bibliothèque et ses collections qui vont ainsi migrer à l'étage supérieur. L'une des réunions que j'ai trouvée très intéressante était celle avec les architectes, le directeur du musée et les bibliothécaires-documentalistes. Elle portait sur les aménagements de la future bibliothèque sur plan. L'accent est mis sur les rangements, il est prévu d'y ranger 1 000 mètres linéaire d'ouvrages, contre environ la moitié aujourd'hui. Ce sont uniquement des meubles neufs, des rayonnages métalliques à cinq. On peut noter la remarque des bibliothécaires qui ont signalé qu'elles n'utiliseraient pas le dernier niveau des rayonnages en raison de sa hauteur. Elles en ont profité pour demander des portes fermables à clé, pour mettre les ouvrages les plus précieux à l'abri. Tout cet espace permet de se placer dans une logique à long terme étant donné que les collections grandissent.

Plusieurs corrections ont été apportées au plan. L'ajout d'un bureau a été sujet à discussion quant à l'espace aménageable possible : est-ce que ce bureau doit être proche d'une fenêtre ou contre le mur ? Est-ce qu'il entraverait le passage s'il se trouve au milieu de la zone de lecture ?

De la même manière, les luminaires ont été l'un des points primordiaux de la réunion. Un éclairage ingénieux a été proposé, basé sur la détection de mouvement. Lorsqu'une personne passe entre les rayons, des spots lumineux s'activent puis s'éteignent après son passage. Cette idée a été abandonnée pour une alternative plus économique. Il a été décidé de poser des tubes leds, à raison de quatre par zone, posés sur des rails perpendiculaires aux rayonnages. Ces leds apportent un éclairage diffusant sur l'espace, à l'inverse des néons qui ont tendance à fatiguer les yeux. Il a fallu prendre en compte la lumière naturelle disponible au fil des saisons : on utilise plus les éclairages en hiver qu'en été. Le remplacement des fenêtres existantes permettra de privilégier la lumière naturelle. Tous ces aménagements doivent aussi tenir compte de l'existant. Il est prévu de garder le cachet de l'ancien dont les poutres apparentes.

Pour conclure cette seconde partie : le catalogage du fonds de numismatique a été l'occasion pour moi d'assister et de participer à la création d'un thésaurus, dans le logiciel Mobytext. Nous avons ainsi réfléchi ensemble aux meilleurs termes pour définir un ouvrage de numismatique. Un traitement différent a été apporté en fonction de l'ouvrage à cataloguer : on ne catalogue pas une monographie comme on catalogue un périodique. Le désherbage des collections reste une étape primordiale dans la vie d'un document d'une bibliothèque et presque toutes les collections y ont droit. Il faut tout de même respecter le cadre juridique qui nous est donné. Le fonds de numismatique, en tant que fonds ancien, n'est pas concerné. Enfin, il est primordial de prendre soin de ces collections. Le récolement, ou ici le catalogage de tout un fonds, est l'occasion pour le bibliothécaire d'avoir conscience des ouvrages abimés et de procéder à des réparations. Les futurs aménagements de la bibliothèque sont l'occasion de réfléchir à des fournitures primordiales pour les bibliothécaires et la conservation des collections. Mon seul conseil est de prendre le temps, au moins une fois par mois, d'épousseter les fonds ce qui limiterait les dommages causés par la poussière. Il serait aussi intéressant d'étayer la « boîte à outils » avec des brosses à poils doux voire un mini-aspirateur avec une brosse, comme pour nettoyer les claviers.

Après avoir catalogué et pris soin des ouvrages qui composent le fonds de numismatique, il a été temps pour les bibliothécaires et moi-même de réfléchir aux meilleures méthodes pour valoriser ce fonds précieux.

3. Les méthodes de valorisation d'un fonds

3.1. Un fonds actuel, qui répond directement aux collections du musée et aux bibliothèques alentour

3.1.1. Le lien étroit entre la bibliothèque et le musée

La bibliothèque et ses collections répondent directement aux collections du musée. Cela signifie que les objets actuellement exposés à l'intérieur du musée ont des ouvrages associés à la bibliothèque. C'est le cas pour la numismatique grâce aux premiers conservateurs pour qui les collections du musée et de la bibliothèque étaient indissociables. Cette pratique revient sur le devant de la scène avec les bibliothécaires actuelles et les conservateurs du musée. Ainsi, il y a un projet d'exposer en vitrine certaines pièces de monnaie, dont les monnaies messines, afin de mettre en avant le fonds numismatique. De la même manière, la création du pavillon de la Biodiversité implique le développement d'un fonds d'ouvrages sur l'histoire naturelle.

Non seulement la bibliothèque est étroitement liée au musée mais elle est aussi intégrée dans un réseau messin.

3.1.2. Une bibliothèque intégrée dans un réseau messin

La bibliothèque du musée a su s'insérer dans le réseau des bibliothèques de la ville de Metz. En particulier, les bibliothécaires-documentalistes sont en relation avec l'école des Beaux-Arts. Elle détient une grande collection d'ouvrages sur l'art contemporain, ce qui est pris en compte dans la politique d'achat du musée. Cette relation est à double-sens puisque l'école des Beaux-Arts a fait le choix de désherber ses revues des collections pour se tourner en cas de besoin vers la bibliothèque du musée. On peut aussi ajouter les contacts réguliers entre la bibliothèque du musée et les archives municipales qui permettent à la bibliothèque de désherber plus aisément ses périodiques.

Pour ce qui est de la bibliothèque municipale, qui était installée à l'entrée du musée, les échanges se font plutôt à sens unique. En effet, la bibliothécaire du musée a une carte d'abonnement et n'hésite pas à emprunter des livres à la bibliothèque mais l'inverse est beaucoup plus rare.

La bibliothèque du musée de La Cour d'Or est donc aussi bien intégrée au niveau de la structure interne du musée qu'à un niveau plus large puisqu'elle n'a pas hésité à s'insérer dans le réseau messin. Elle prend ainsi en compte les attentes du musée mais aussi l'existant, ce qui facilite sa politique documentaire. Je vais, enfin, m'intéresser aux outils de médiation culturelle existants et aux différents projets envisagés pour valoriser le fonds de numismatique.

3.2. Des outils de médiation culturelle ?

Il est important que la bibliothèque puisse mettre en avant son fonds, en particulier un fonds aussi précieux que celui de la numismatique. Sa valorisation est possible à travers plusieurs

biais dont celui des publications, à l'initiative du musée ou par le biais de reproductions d'images.

3.2.1. L'importance des publications

Les publications peuvent être des catalogues des collections du musée, des tirés à part ou des articles publiés dans une revue. Ces écrits permettent de valoriser d'une part les collections du musée et d'autre part les ouvrages de la bibliothèque puisque les auteurs de ces écrits s'appuient sur une bibliographie. D'ailleurs, le musée de La Cour d'Or fait publier, avec l'appui de la ville de Metz, des catalogues des collections dans une collection intitulée « Mémoires des réserves ». Ainsi, comme l'écrit lui-même Philippe Brunella : « Ces ouvrages s'inscrivent dans la volonté du musée de mettre ses collections à la disposition des chercheurs et de publier le résultat des travaux afin de participer à l'amélioration de la connaissance⁵⁵ ».

De plus, les demandes de reproduction d'images pour utiliser une photographie ou une illustration faite par la photographie du musée obligent l'auteur de la demande à offrir un exemplaire de la monographie à la bibliothèque. C'est donc un moyen efficace pour augmenter la taille du fonds. Au cours de mon stage, j'ai pu étudier ces demandes de reproduction et me rendre compte de leur nombre et de leur régularité. Elles proviennent non seulement de France et des pays transfrontaliers, tels que l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, mais également de pays plus lointains tels que les Etats-Unis. Pour donner un exemple : la société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques (SENA) a fait une demande pour utiliser des images numériques à l'occasion d'un colloque sur le monnayage à Metz en septembre 2018. Ce colloque a eu lieu au musée même, ce qui a permis aux intéressés de découvrir les ouvrages présents dans le fonds numismatique. La bibliothèque a obtenu un exemplaire de l'ouvrage publié, ce qui est un bon échange de procédés compte tenu du fait que plus d'une centaine de reproductions ont été demandées pour ce colloque. Etudier ces demandes m'a ainsi permis de prendre conscience du rayonnement d'influence du musée. Je pense qu'il serait intéressant que la bibliothèque utilise de manière plus approfondie cette influence pour mieux valoriser ses collections.

Par ailleurs, plusieurs projets de publication sont étudiés. J'ai pu réfléchir avec ma responsable de stage et le consultant numismatique du musée à la publication de la liste des ouvrages du fonds sur le site internet. Cette publication numérique des fiches bibliographiques permettrait de connaître la liste des ouvrages présents. Cette étape est attendue par les spécialistes du sujet.

Une autre manière de valoriser le fonds de numismatique, déjà utilisée par la bibliothèque, est d'aller directement au contact de son public-cible, en particulier à des colloques et lors des portes ouvertes.

3.2.2. Aller au contact de son public-cible

La médiation culturelle est l'ensemble des actions qui mettent en relation une œuvre et son public. Les portes ouvertes sont autant d'occasions d'attirer de nouveaux publics. De plus, les bibliothécaires-documentalistes ont la possibilité de présenter une sélection d'ouvrages à l'occasion des colloques. Par ce biais, la bibliothèque a réussi à développer un réseau. En

⁵⁵ R. BIGONI, *Monnaies gauloises ; la collection de potins au sanglier-enseigne de Moyenvic (Moselle)*, op. cit., Avant-propos de Philippe Brunella.

effet, elle a su mettre en place et jouer de son réseau dans les sociétés savantes, en particulier pour la numismatique. Ce réseau favorise les donations.

Le musée de La Cour d'Or est très présent sur les réseaux sociaux⁵⁶. La bibliothèque privilégie son site internet. C'est sur ce dernier qu'apparaît la liste des ouvrages présents dans le fonds de numismatique. J'ai eu la chance d'établir la bibliographie du fonds et de me rendre compte de son étendu puisque la numismatique représente 252 monographies et presque 200 notices de dépouillement. Je suis certaine que ce nouvel ajout ne peut qu'être bénéfique pour la valorisation des collections.

Ainsi, comme j'ai pu le démontrer, la bibliothèque du musée possède énormément d'atouts et des collections précieuses qu'il lui faut pouvoir mettre davantage en avant.

⁵⁶ Pour n'en citer que : Instagram et Facebook.

Conclusion

La Cour d'Or a une longue histoire derrière elle. Sa bibliothèque scientifique est un joyau par ses fonds précieux et j'ai beaucoup appris en effectuant mon stage en son sein. Ce stage de trois mois a été l'occasion pour moi de toucher à la conservation d'un fonds ancien et à sa valorisation.

La conservation est un vaste sujet qui commence par des gestes simples et ne nécessitant que peu d'outils. Le premier geste est de réfléchir à l'état du lieu de conservation. Placer les ouvrages dans un couloir, dans un meuble qui montre des signes de faiblesse, n'est clairement pas le meilleur choix lorsqu'il est possible de faire différemment. Mon stage a permis le déménagement du fonds de numismatique et de réaliser un état des lieux. Certains étaient oubliés derrière les rayons, du fait de leur petite taille, d'autres étaient abimés, par le choix des matériaux utilisés, et avaient grand besoin de réparations. De plus, il était nécessaire d'épousseter les ouvrages pour s'assurer de leur préservation. Epoussetés, recollés et placés dans des pochettes de conservation pour les plus fragiles, autant d'actions effectuées pour s'assurer que le fonds perdure durant plusieurs décennies.

La valorisation du fonds était la seconde problématique de ce stage. Comment permettre au plus grand nombre de connaître la liste des ouvrages présents à la bibliothèque ? Comment attirer un nouveau public ? La publication d'une bibliographie du fonds sur le site internet est le premier jalon pour sa mise en valeur. J'ai ainsi créé 196 notices de dépouillement et 252 monographies. Il s'agit d'une étape importante pour les sociétés savantes et on m'a déjà fait part de nombreux retours positifs quant à cette nouvelle. De cette manière, la bibliothèque répond aux nouveaux besoins de son public. Le fonds ne peut qu'être connu et reconnu, ce qui était l'objectif final de mon stage.

Durant les mois à venir, la bibliothèque sera relocalisée et réaménagée. Des rangements plus nombreux et une nouvelle disposition de la salle de lecture permettront de faire venir de nouveaux publics dans ses locaux.

Références bibliographiques

Monographies

- BABELON Ernest, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires.*, Paris, Rollin et Feuardent, 1885, vol. 2/1, 562 p.
- BARTHELEMY Anatole de, *Nouveau manuel complet de numismatique du moyen âge et moderne*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret (coll. « Manuels Roret »), 1853, 464 p.
- BIGONI Rose, *Monnaies gauloises ; la collection de potins au sanglier-enseigne de Moyenvic (Moselle)*, Milan, SilvanaEditoriale (coll. « Mémoires des réserves »), 2021, 95 p.
- CAIGNART DE SAULCY Louis-Phélicien-Joseph, *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*, Metz, S. Lamort, 1841, 247 p.
- CAMUS Albert, *Le Mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, 1985, 169 p. p.
- DIMERMAN Julien, *Le bibliothécaire et ses outils : l'appropriation et les mutations de l'identité professionnelle au défi du numérique*, Université de Lyon, Lyon, 2019, 90 p.
- ENGEL Arthur, *Traité de numismatique du moyen âge*, Paris, Ernest Leroux, 1891, 352 p.
- FRIEDBERG Robert, *Gold coins of the world*, 5e éd., New York, Coin and Currency Institute, 1976, 484 p.
- HALKE H., *Handwörterbuch der Münzkunde und ihrer Hilfswissenschaften*, Berlin, Georg Reimer, 1909, 395 p.
- HAYART Anaïs, *La valorisation du fonds ancien de la bibliothèque du Musée National Adrien Dubouché de Limoges*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Limoges, 2014, 48 p.
- TRAPP Julien, JEAN-CHRISTOPHE Diedrich, BERTINET Arnaud, PASCAREL Nathalie et CHAMPMARTIN Mathilde, *Des musées de Metz au musée de La Cour d'Or*, Metz, Snoeck, 2018.

Périodiques

- ADBS, « Document et musée : du discours sur l'oeuvre à la médiation culturelle », *Documentaliste Sciences de l'information*, 2014, vol. 51, n° 2.

Sites internet

- Réforme de Rameau : changement pour la subdivision géographique*, <https://www.transition-bibliographique.fr/2022-02-18-reforme-de-rameau-changement-pour-la-subdivision-geographique/> , 18 février 2022, consulté le 25 février 2022.
- Association des Bibliothécaires de France, *Charte des bibliothèques*, <https://www.abf.asso.fr/6/46/190/ABF/charte-des-bibliotheques> , 7 novembre 1991, consulté le 18 février 2022.
- DAVID Stéphanie, *Désherber en bibliothèque*, <https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/desherbage> , 2017, consulté le 4 mars 2022.

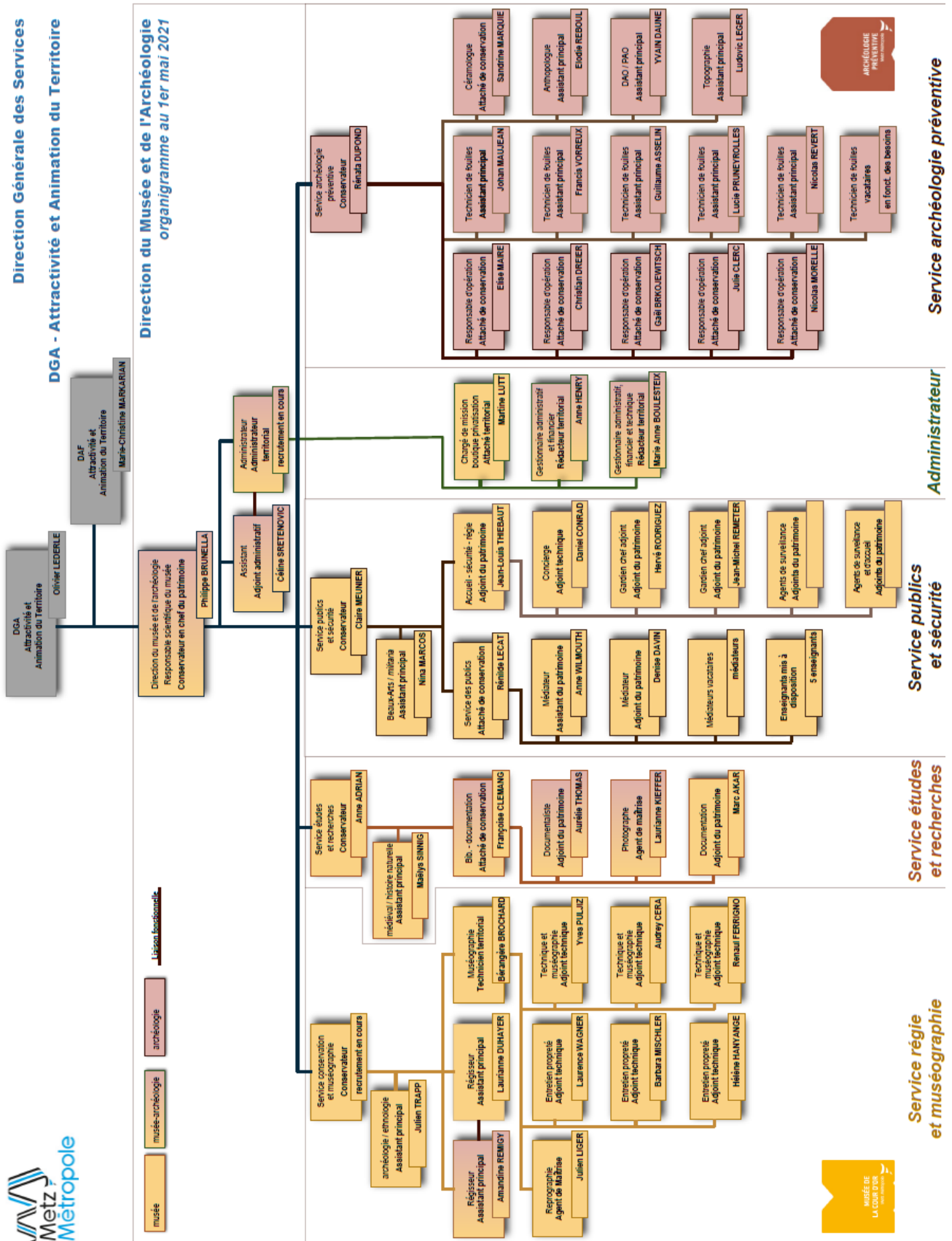
LAROUSSE EN LIGNE, *Définition de numismatique*,
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/numismatique/55271>, consulté le 18 février 2022.

RICHARD Hélène, *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques : quels nouveaux besoins ?*, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/56441-la-formation-aux-questions-patrimoniales-dans-les-bibliotheques> , 2013, consulté le 18 février 2022.

Annexes

Annexe 1. Organigramme de la direction du Musée et de l'Archéologie	36
Annexe 2. Les fiches dactylographiées	37
Annexe 2.1. Photographie de la salle des casiers	37
Annexe 2.2. Photographie des casiers bleus	37
Annexe 2.3. Photographie d'un exemple de fiche dactylographiée	38
Annexe 3. Mosaïque des tampons utilisés à la bibliothèque	39
Annexe 4. Le logiciel.....	40
Annexe 4.1. La recherche documentaire	40
Annexe 4.2. Les mots clés d'une notice.....	41
Annexe 4.3. Les fiches exemplaires	41
Annexe 5. Arborescence des termes.....	42
Annexe 6. Notice bibliographique et création d'un périodique.....	43
Annexe 6.1. Notice d'un périodique	43
Annexe 6.2. Création d'un périodique	43
Annexe 7. Photographie du lieu de rangement des périodiques	44
Annexe 8. Photographies du lieu de conservation d'origine du fonds	45
Annexe 8.1. Photographie du lieu d'origine (couloir)	45
Annexe 8.2. Photographie du lieu d'origine (meuble)	45
Annexe 9. Photographie du nouveau lieu de conservation du fonds.....	46
Annexe 10. Photographies des outils et des réparations apportées au fond	47
Annexe 10.1. Photographie des outils à ma disposition	47
Annexe 10.2. Photographie des réparations d'un ouvrage	47
Annexe 11. Exemplaires d'une monographie	48

Annexe 1. Organigramme de la direction du Musée et de l'Archéologie

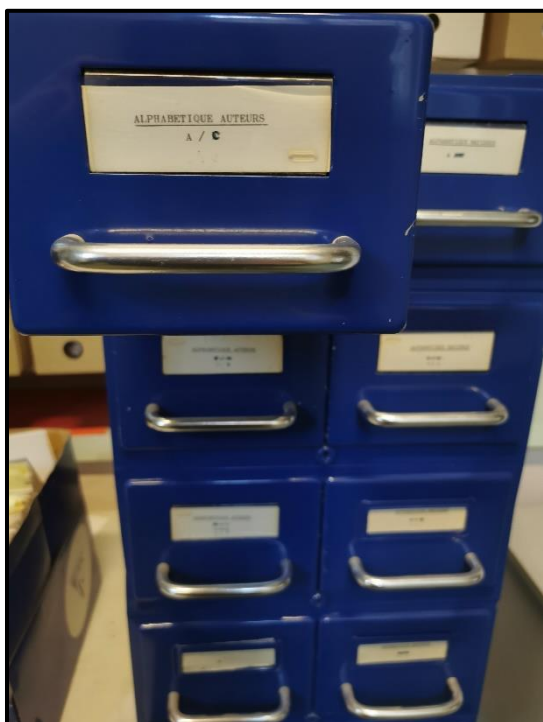


Annexe 2. Les fiches dactylographiées

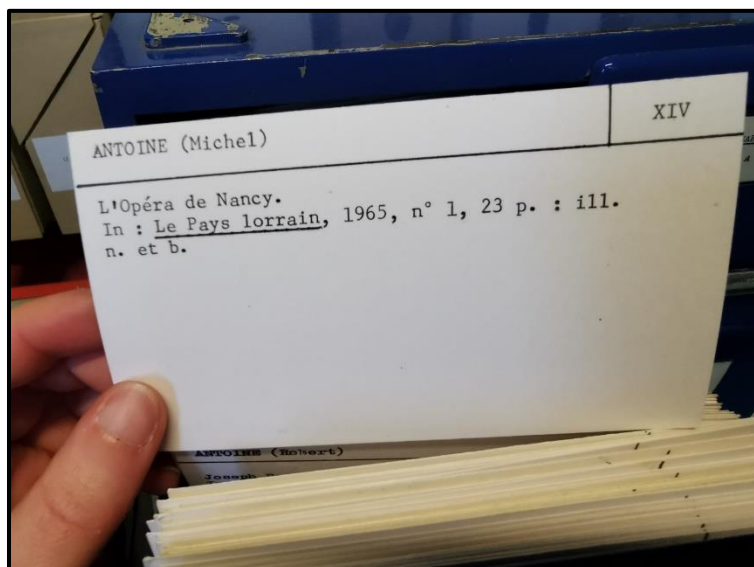
Annexe 2.1. Photographie de la salle des casiers



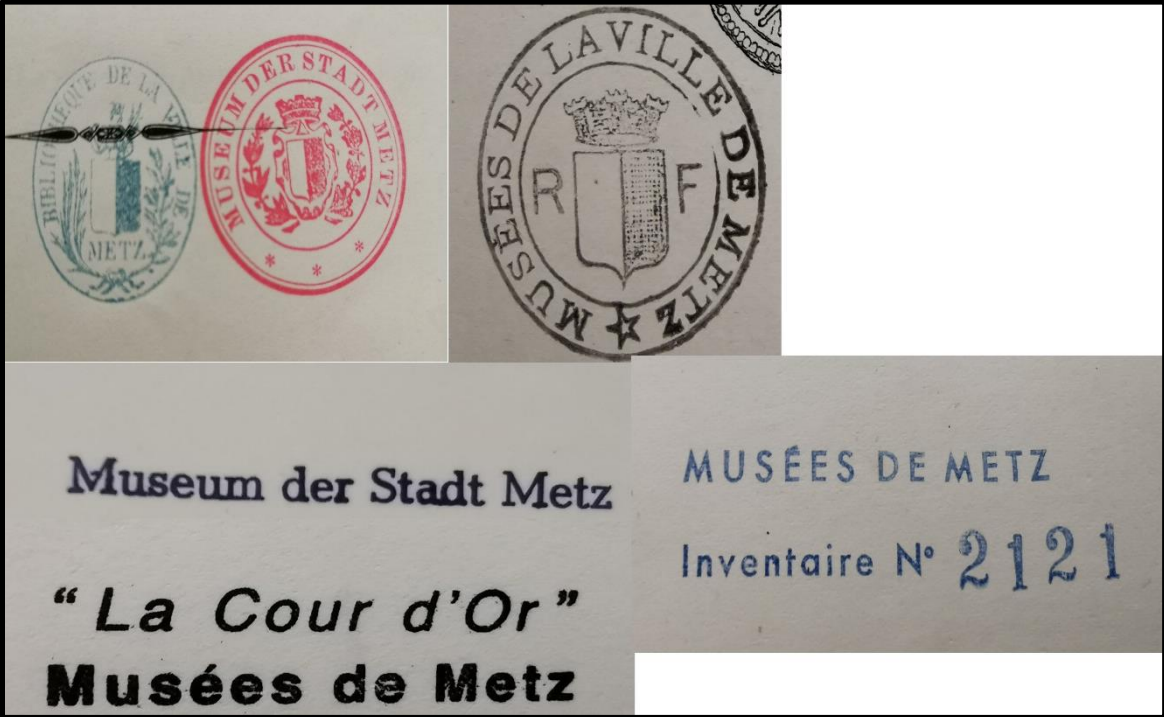
Annexe 2.2. Photographie des casiers bleus



Annexe 2.3. Photographie d'un exemple de fiche dactylographiée



Annexe 3. Mosaïque des tampons utilisés à la bibliothèque



Annexe 4. Le logiciel

Annexe 4.1. La recherche documentaire

Recherche documentaire

Chercher Sauvegarde des requêtes

Sélectionner un fichier Notice bibliographique

Sélectionner un champ

- Notice bibliographique
 - Identification
 - Titre / mention de responsabilité
 - Mention d'édition
 - Adresse de publication
 - Numérotation
 - Impression
 - Description physique
 - Collection
 - Périodicité
 - Notes
 - Numéro standard
 - Résumé
 - Mot clé
 - Clé(s) auteur
 - Indices systématiques
 - Données codées
 - Multimédia
 - Notice liée
 - Catalogage
 - Informations système

Formuler la question

Sélectionner un terme

Avec comparateurs

Qualificatif

Monnaie

Autres

Combinaison des questions

ET OU SAUF (...) [...] X Chercher Enregistrer la requête

recherche simple

Nombre de réponses Visualiser

Annexe 4.2. Les mots clés d'une notice

5458 Nouveau manuel complet de numismatique du Moyen Âge et Moderne

Mot clé : Numismatique Suède

Sujet / thème
 Numismatique ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaie médiévale ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaie mérovingienne ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaie carolingienne ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaie royale ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaie épiscopale ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Mérovingien ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Carolingien ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaie féodale ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaie de l'Ancien Régime ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaie seigneuriale ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Sujet / thème
 Monnaies du Monde ... T H [icône] [] + - [↑] [↓]

Personne / Collectivité
 [] [] + - [↑] [↓]

Lieu
 Suède ... H [] + - [↑] [↓]

Lieu
 Allemagne ... H [] + - [↑] [↓]

Lieu
 Espagne ... H [] + - [↑] [↓]

Lieu
 France ... H [] + - [↑] [↓]

Lieu
 Russie ... H [] + - [↑] [↓]

Annexe 4.3. Les fiches exemplaires

Notice bibliographique Exemples de la Monographie 5495 Manuel de numismatique française [X] [Afficher la liste complète]

[] Chercher Effacer []

Numéro d'inventaire	Notice bibliographique	Fascicule
93	5495 Manuel de numismatique française	
182	5495 Manuel de numismatique française	
290	5495 Manuel de numismatique française	

Fichier Accueil Mise en page Vue

Identification :
 Numéro d'inventaire : 93
 Cote :
 Cote bibliothèque : NUMISMATIQUE / BLA
 Notice bibliographique : 5495 Manuel de numismatique française
 Support : Texte imprimé

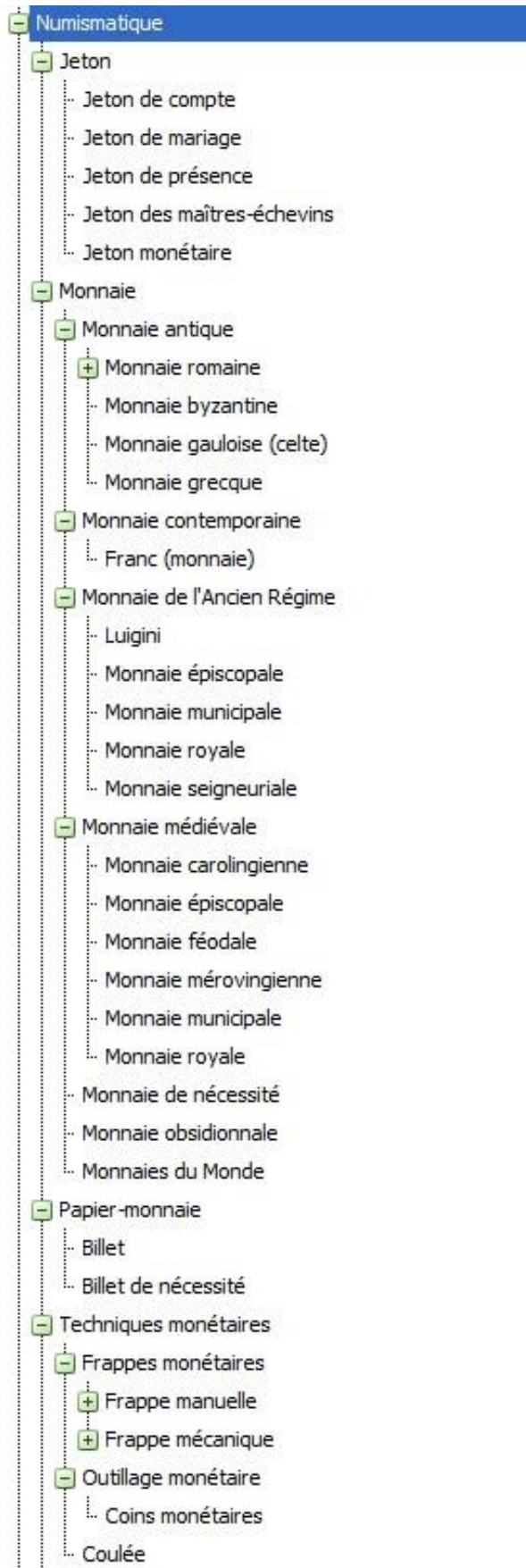
Acquisition :
 Statut de l'acquisition : En stock

Constat d'état :
 Statut : Actuel
 Etat : Bon état

Constantes de conservation :
 Localisation permanente : Numismatique

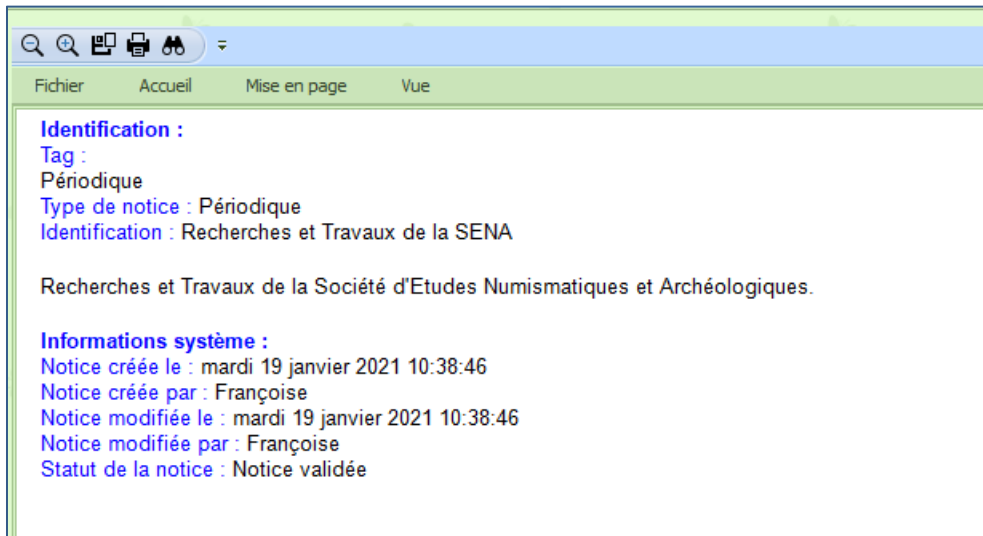
Informations système :
 Notice créée le : lundi 31 janvier 2022 14:18:20
 Notice créée par : Stagiaire
 Notice modifiée le : lundi 31 janvier 2022 14:18:20
 Notice modifiée par : Stagiaire
 Statut de la notice : Notice validée

Annexe 5. Arborescence des termes



Annexe 6. Notice bibliographique et création d'un périodique

Annexe 6.1. Notice d'un périodique



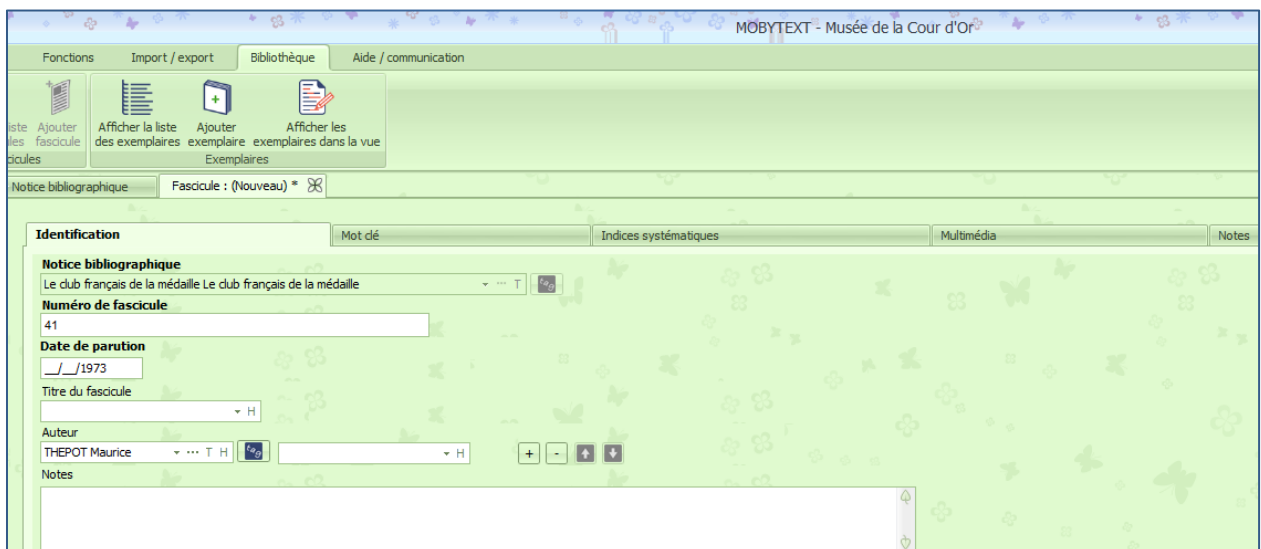
Fichier Accueil Mise en page Vue

Identification :
Tag :
Périodique
Type de notice : Périodique
Identification : Recherches et Travaux de la SENA

Recherches et Travaux de la Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques.

Informations système :
Notice créée le : mardi 19 janvier 2021 10:38:46
Notice créée par : Françoise
Notice modifiée le : mardi 19 janvier 2021 10:38:46
Notice modifiée par : Françoise
Statut de la notice : Notice validée

Annexe 6.2. Création d'un périodique



Fonctions Import / export Bibliothèque Aide / communication

MOBYTEXT - Musée de la Cour d'Or

Ajouter les fascicules Afficher la liste des exemplaires Ajouter un exemplaire Afficher les exemplaires dans la vue

Notice bibliographique Fascicule : (Nouveau) *

Identification Mot clé Indices systématiques Multimédia Notes

Notice bibliographique
Le club français de la médaille Le club français de la médaille

Numéro de fascicule
41

Date de parution
__/__/1973

Titre du fascicule

Auteur
THEPOT Maurice

Notes

Annexe 7. Photographie du lieu de rangement des périodiques

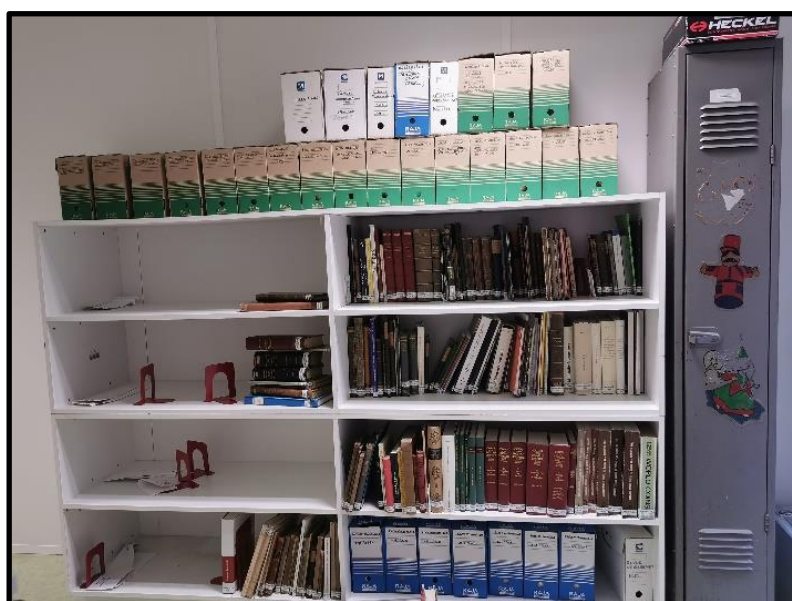


Annexe 8. Photographies du lieu de conservation d'origine du fonds

Annexe 8.1. Photographie du lieu d'origine (couloir)



Annexe 8.2. Photographie du lieu d'origine (meuble)



Annexe 9. Photographie du nouveau lieu de conservation du fonds

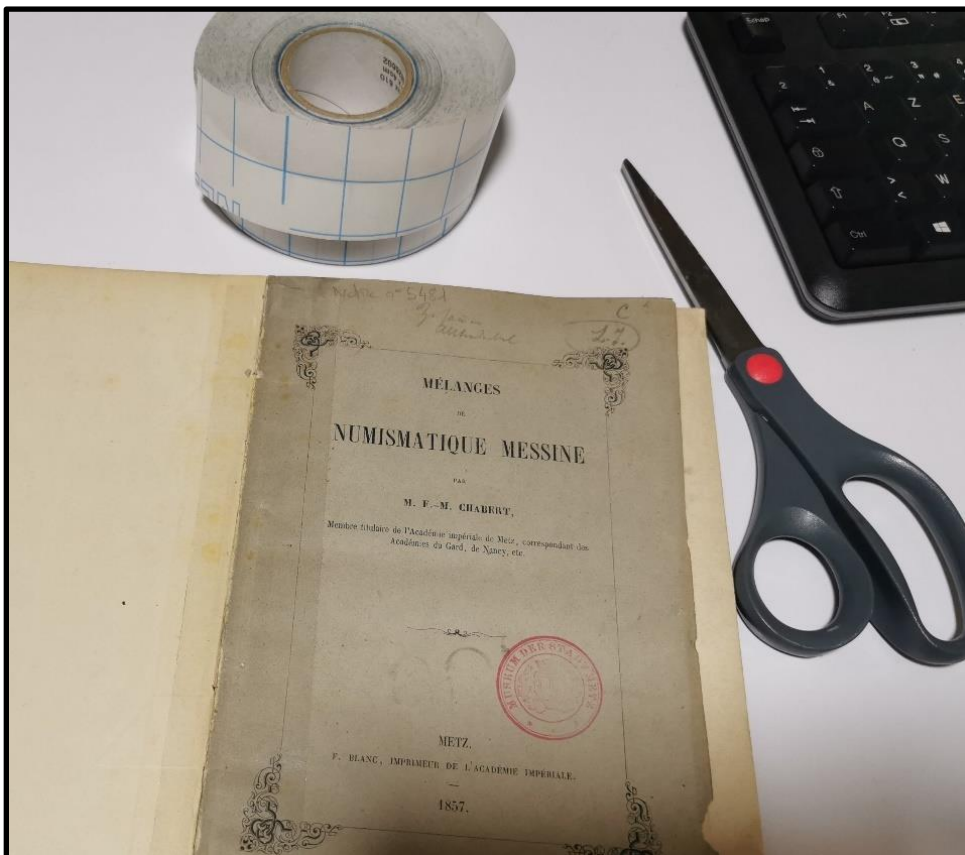


Annexe 10. Photographies des outils et des réparations apportées au fond

Annexe 10.1. Photographie des outils à ma disposition



Annexe 10.2. Photographie des réparations d'un ouvrage



Annexe 11. Exemples d'une monographie

Notice bibliographique Exemples de la Monographie 5495 Manuel de numismatique française

Chercher Effacer Afficher la liste complète

Numéro d'inventaire	Notice bibliographique	Fascicule
> 93	5495 Manuel de numismatique française	
182	5495 Manuel de numismatique française	
290	5495 Manuel de numismatique française	

Identification :
Numéro d'inventaire : 93
Cote :
Cote bibliothèque : NUMISMATIQUE / BLA
Notice bibliographique : 5495 Manuel de numismatique française
Support : Texte imprimé

Acquisition :
Statut de l'acquisition : En stock

Constat d'état :
Statut : Actuel
Etat : Bon état

Constantes de conservation :
Localisation permanente : Numismatique

Informations système :
Notice créée le : lundi 31 janvier 2022 14:18:20
Notice créée par : Stagiaire
Notice modifiée le : lundi 31 janvier 2022 14:18:20
Notice modifiée par : Stagiaire
Statut de la notice : Notice validée

Le fonds d'ouvrages de numismatique de la bibliothèque du musée de La Cour d'Or : un fonds ancien et précieux à valoriser

La bibliothèque du musée de La Cour d'Or de Metz possède un fonds d'ouvrages de numismatique qu'elle cherchait à cataloguer et à valoriser. J'ai d'abord découvert son lieu de conservation avant de réaliser que je me trouvais devant un fonds ancien et précieux. Ce stage m'a permis de réfléchir aux moyens de conserver un fonds avant de m'intéresser à la manière de le valoriser.

Mots-clés : conservation, valorisation, numismatique, fonds ancien, fonds précieux, bibliothèque

The collection of numismatics books from the library of the museum "La Cour d'Or" : an old and precious collection to be valued

The library of the museum "La Cour d'Or" in Metz has a collection of numismatics books that needed to be catalog and valued. I first discovered its place of conservation before realizing that I was in front of an old and precious acquisition. This internship allowed me to think about ways to preserve a fund before looking at how to promote it.

Keywords : preservation, promotion, numismatic, old acquisition, precious acquisition, library

